

AU 2E JOUR DE SA VISITE AU SULTANAT D'OMAN  
**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA REÇU  
 PAR LE VICE-PREMIER MINISTRE OMANAIS  
 CHARGÉ DES AFFAIRES DE DÉFENSE**

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a été reçu, lundi à Mascate, au 2e jour de sa visite au Sultanat d'Oman, par le Vice-Premier ministre omanais chargé des Affaires de Défense, Son Altesse M. Chihab bin Tariq bin Taimour Al Saïd, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.



P.16

# ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 16 Dhou El-Hijja 1447 - 2 Juin 2026 - N° 1317 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

EN MARGE  
 DE LA RÉUNION  
 MINISTÉRIELLE DU  
 PARTENARIAT  
 AFRIQUE-CORÉE

**INTENSE ACTIVITÉ DE  
 M.AHMED ATAF À  
 SÉOUL**



Il a notamment eu des entretiens en tête à tête avec ses homologues d'Égypte, de Tunisie, du Nigéria, d'Angola et du Bénin.

P.3

PROTECTION DU  
 CONSOMMATEUR

**LANCEMENT D'UNE  
 CAMPAGNE NATIONALE  
 DE SENSIBILISATION  
 POUR LA PRÉVENTION  
 DES INTOXICATIONS**

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation visant à réduire les intoxications alimentaires, à compter de mardi, sous le slogan "Faites d'une alimentation saine un mode de vie durable".

P.2

L'ÉVÉNEMENT

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL CONSACRÉE AUX PROJETS STRUCTURANTS DU SECTEUR DES HYDROCARBURES



P.3

La réunion a également porté sur le projet de complexe de production d'engrais phosphatés, ainsi que sur le projet intégré de phosphate pour la production d'ammoniac et d'urée, en plus de la production d'engrais phosphatés et azotés.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

### ANNONCE DU BILAN PRÉLIMINAIRE DE L'EXAMEN DES DOSSIERS DE DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, lundi dans un communiqué, le bilan préliminaire des résultats de l'examen des dossiers de déclaration collective de candidature dans le cadre des élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

P.16

BAC 2026

# ORGANISATION ET DISCIPLINE RENFORCÉES POUR LES ÉPREUVES

À l'approche de l'examen du baccalauréat, session 2026, les préparatifs et l'organisation se poursuivent afin d'assurer le bon déroulement des épreuves, conformément aux orientations du ministère de l'Éducation nationale.

Par Ikram Haou

Hier, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé les mesures organisationnelles mises en place pour garantir le déroulement de l'examen. Parmi les principales dispositions figurent les nouveaux horaires d'accès aux centres d'examen : les candidats seront accueillis de 7 h 15 à 8 h 00 pour les épreuves du matin (au lieu de 7 h 30), et de 13 h 45 à 14 h 30 pour les épreuves de l'après-midi (au lieu de 14 h 00).

Le ministère précise que le calendrier des épreuves reste inchangé. Cette instruction vise à mettre fin à toute spéculation concernant une éventuelle modification des horaires ou de la programmation des examens.

Il insiste également sur l'obligation, pour les candidats, de respecter le ré-



glement intérieur des centres d'examen. Il est strictement interdit d'intro-

duire des téléphones portables ainsi que tout appareil de communication électronique, de stockage ou de récupération d'informations. Ces appareils doivent être déposés auprès des membres de la cellule d'accueil à l'entrée du centre d'examen, sous peine de sanctions en cas de non-respect de cette réglementation.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale appelle l'ensemble des candidats à faire preuve de discipline et de responsabilité, et à respecter les mesures organisationnelles en vigueur. Le communiqué du ministère souligne que l'objectif est d'assurer le déroulement des épreuves du baccalauréat dans un climat de calme, de discipline, de transparence et d'égalité des chances entre tous les candidats.

I.H

## PROTECTION DU CONSOMMATEUR

### LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES INTOXICATIONS

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation visant à réduire les intoxications alimentaires, à compter de mardi, sous le slogan "Faites d'une alimentation saine un mode de vie durable".

Organisée par le ministère, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés, cette campagne, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la prévention sanitaire et la protection du consommateur, vise à intensifier les actions de sensibilisation aux risques des intoxications alimentaires, notamment durant la saison estivale marquée par une hausse de températures et la consommation de

certain produits périssables, précise le communiqué.

Le programme de cette campagne prévoit l'organisation de plusieurs sorties sur le terrain, de journées de sensibilisation ainsi que la distribution de dépliants d'orientation au profit des consommateurs et des commerçants, a ajouté la même source, précisant que des conseils et des orientations relatifs aux conditions de conservation des produits alimentaires, au respect

des règles d'hygiène, de la chaîne du froid et de la sécurité des produits proposés à la consommation seront également dispensés.

A ce propos, le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques et des commerçants à se conformer strictement aux conditions d'hygiène sanitaire et à respecter la chaîne du froid.

Il a également exhorté les citoyens à adopter un comportement de

consommation sain et à signaler tout dépassement portant atteinte à la santé du consommateur via l'application électronique "MorafikCom", réaffirmant la continuité du travail de terrain des services de contrôle à travers l'ensemble du territoire national afin de garantir la conformité des produits alimentaires et de préserver la santé des citoyens.

RA

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

### ALGÉRIE TÉLÉCOM DÉCROCHE LE "QUALITY CHOICE PRIZE 2026"

Algérie Télécom a décroché le prestigieux "Quality Choice Prize 2026", décerné par la Société européenne pour la recherche de la qualité (ESQR), indique lundi un communiqué de l'entreprise.

"Cette distinction a été reçue par le PDG d'Algérie Télécom, M. Abdelghani Ait Saïd, lors d'une cérémonie organisée, dimanche à Bruxelles, dans le cadre du Congrès international de la Société européenne pour la recherche de la qualité, en présence d'un parterre de chefs d'entreprises, d'experts et de diplomates représentant les cinq continents", précise la même source.

Ce prix international "récompense les entreprises et organisations qui démontrent un engagement exceptionnel et dé-

ploient des efforts continus pour améliorer leurs performances en matière de gestion de la qualité".

Cette consécration "intervient à la suite d'une série de résultats positifs enregistrés par l'entreprise, grâce à une vision stratégique tournée vers l'avenir et aux efforts constants du secteur de la Poste et des Télécommunications pour hisser les performances opérationnelles de l'entreprise au niveau des standards internationaux", souligne le communiqué.

Cette dynamique s'est illustrée clairement par "le lancement de la technologie WIFI-7, le déploiement d'offres de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) de haute qualité et compétitives à l'échelle continentale, mais aussi la priorité accordée à la satisfaction des clients".

Elle s'est également traduite par "le renouvellement de la certification ISO 9001:2015 au début de l'année 2026 et par la contribution d'Algérie Télécom, aux côtés du ministère de la Poste et des Télécommunications, à l'organisation, en Algérie au début de l'année, du Sommet "Global Africa Tech", sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Cet acquis est aussi "le fruit du travail soutenu des équipes de l'entreprise, qui œuvrent à travers l'innovation à offrir une connectivité transfrontière à l'ensemble des citoyens, tout en renforçant la position de l'Algérie en tant que hub technologique sur le continent africain", note le communiqué.

RA

## TRAVAUX PUBLICS

### DJELLAOUI PRÉSIDE UNE RÉUNION AVEC LES DIRECTEURS DE CINQ WILAYAS DES HAUTS-PLATEAUX

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui a présidé, lundi, une réunion régionale avec les directeurs des travaux publics de cinq wilayas des Hauts-Plateaux, consacrée à l'évaluation des projets en cours de réalisation, indique un communiqué du ministère. Cette septième réunion régionale, tenue au siège du ministère en présence des cadres de l'administration centrale, a concerné les wilayas de Tissemilt, Tiaret, Djelfa, Laghouat et Ouled Djellal, précise la même source.

Au cours de cette rencontre, il a été procédé à l'évaluation de l'état d'avancement des projets en cours d'exécution, inscrits au titre du programme de l'année 2026, ainsi qu'à l'examen des nouvelles propositions à mettre en œuvre au cours des années 2027, 2028 et

2029. A cette occasion, le ministre a souligné la nécessité de veiller à l'achèvement de l'ensemble des opérations liées aux projets structurants dans les différents domaines du secteur, et d'assainir la nomenclature des investissements sectoriels, en vue d'optimiser les mécanismes de suivi et d'exécution, et de rationaliser les opérations de programmation des projets.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres de coordination, entamée le 19 mai dernier et qui se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine en cours pour couvrir l'ensemble des wilayas du pays, avec pour objectif de s'enquérir sur le terrain de l'état des projets sectoriels en cours et de cerner avec précision les besoins futurs.

RA

## L'ÉVÉNEMENT

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL CONSACRÉE AUX PROJETS STRUCTURANTS DU SECTEUR DES HYDROCARBURES

**La réunion a également porté sur le projet de complexe de production d'engrais phosphatés, ainsi que sur le projet intégré de phosphate pour la production d'ammoniac et d'urée, en plus de la production d'engrais phosphatés et azotés.**

Dans ce cadre, le projet intégré de phosphate entrera en phase de production au cours du premier trimestre de l'année 2027, parallèlement à l'achèvement du projet d'extension du port d'Annaba, qui sera prêt à exporter les premières cargaisons de phosphate durant la même période.

Par ailleurs, la réunion a examiné le financement du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. Il a été décidé de lancer les travaux, au plus tard au cours du mois de septembre prochain, à travers trois (3) grands chantiers:

**Premier chantier:** Ouargla-In Salah.

**Deuxième chantier:** In Salah-Tamanrasset.



**Troisième chantier:** Tamanrasset-In Salah.

La réunion s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, du ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, du Gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Mohammed Lamine Lebou et du Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Nour Ed-dine Daoudi.

RA

## EN MARGE DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DU PARTENARIAT AFRIQUE-CORÉE

### M. ATTAF S'ENTRETIENT À SÉOUL AVEC SON HOMOLOGUE ÉGYPTIEN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, lundi à Séoul, des entretiens bilatéraux avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Egyptiens à l'étranger, Badr Abdelatty, en marge de sa participation aux travaux de la Réunion ministérielle du

partenariat Afrique-Corée, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, "les deux ministres ont examiné les efforts conjoints visant à consolider les relations de fraternité et de partenariat entre les deux pays frères, notamment dans les domaines économiques", selon la même source. Ils ont également "discuté de la situation

prévalant dans la région arabe, ainsi que des principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour de l'Union africaine (UA), dans la perspective des échéances continentales qu'accueillera la République arabe d'Egypte, pays frère, à la fin de ce mois", conclut le communiqué.

RA

### M. ATTAF S'ENTRETIENT À SÉOUL AVEC SON HOMOLOGUE NIGÉRIANE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, lundi à Séoul, des entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale du Nigeria, pays frère, Mme Bianca Odumegwu-Ojukwu, en marge de sa participation aux travaux de la Réunion ministérielle du partenariat Afrique-Corée, indique un communiqué du ministère. Au cours de

cette rencontre, "le ministre Ahmed Attaf a renouvelé ses félicitations à son homologue nigériane à l'occasion de sa nomination à la tête du ministère des Affaires étrangères de son pays, avant d'examiner avec elle les perspectives de renforcement des relations privilégiées unissant les deux pays frères", précise la même source.

Les deux ministres ont également "discuté des derniers développements

de la situation dans la région sahélo-saharienne, ainsi que des voies et moyens de contribuer de concert à la consolidation de la paix et à la promotion du développement dans cet espace, à travers la concrétisation des projets structurants favorisant l'intégration", conclut le communiqué.

RA

### M. ATTAF S'ENTRETIENT À SÉOUL AVEC SON HOMOLOGUE ANGOLAIS

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a eu, lundi à Séoul, des discussions bilatérales avec Antonio Tete, ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, pays frère, en marge de sa participation

aux travaux de la Réunion ministérielle du partenariat Afrique-Corée, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis de "passer en revue les efforts des deux parties visant à préserver la dynamique positive que connaissent les relations algéro-angolaises, à la lumière des impor-

tantes décisions prises récemment à Alger par les dirigeants des deux pays, tant en ce qui concerne le renforcement du cadre institutionnel et juridique que la consolidation et l'élargissement de la coopération sectorielle", selon la même source.

RA

### M. ATTAF S'ENTRETIENT À SÉOUL AVEC SON HOMOLOGUE TUNISIEN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, lundi à Séoul, des entretiens bilatéraux avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, en marge de sa participation aux travaux

de la Réunion ministérielle du partenariat Afrique-Corée, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, "les deux ministres ont discuté des préparatifs en prévision de la tenue de la réunion du Comité de suivi algéro-tunisien, afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre

des conclusions de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, en vue de hisser le partenariat bilatéral à la hauteur des objectifs ambitieux fixés par les dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le Président Kais Saïed", précise le communiqué.

### M. ATTAF S'ENTRETIENT À SÉOUL AVEC SON HOMOLOGUE BÉNINOISE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, lundi à Séoul, des entretiens bilatéraux avec le ministre des Affaires étrangères de la République du Bénin, pays frère, Mme Corinne Amori Brunet, en marge de sa participation aux travaux de la Réunion ministérielle du partenariat Afrique-Corée, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, "le ministre d'Etat a renouvelé ses félicitations à son homologue béninoise suite à sa récente nomination à la tête de la diplomatie de son pays, avant d'examiner avec elle les perspectives de renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, à la lumière du début de l'échange de représentations diplomatiques résidentes", précise la même source.

Les deux ministres ont également "discuté de nombre de questions d'intérêt commun, en tête desquelles les développements de la situation dans la région sahélo-saharienne", conclut le communiqué.

## ENERGIE

## M. ARKAB PARTICIPE À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'APPO

**Arkab, a participé, lundi par visioconférence, aux travaux de la 49e réunion ministérielle extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), indique un communiqué du ministère.**

La réunion a été consacrée à l'examen et au débat de nombre de dossiers prioritaires relatifs au fonctionnement de l'APPO et aux perspectives de développement de son action, notamment les aspects organisationnels et institutionnels, l'évaluation du niveau de la mise en œuvre de ses programmes et activités, outre la feuille de route et les priorités stratégiques de l'organisation pour la prochaine phase, précise la même source. Les travaux de la réunion ont été présidés par le secrétaire général de l'APPO, Farid Ghezali, avec la participation du président du Conseil exécutif de l'APPO, Karrol Kadia Leta, qui se trouve actuellement en Algérie dans le cadre d'une visite de travail qu'effectue la ministre d'Etat, ministre des Hydrocar-

bures de la République démocratique du Congo (RDC), Acacia Bandubola Mbongo, à la tête d'une délégation de haut niveau, ainsi que des ministres du Pétrole et de l'Energie et des représentants des Etats membres de l'APPO. La réunion a porté sur les développements du projet de la Banque africaine de l'énergie, étant l'une des initiatives stratégiques visant à assurer les mécanismes de financement durable des projets pétroliers, gaziers et énergétiques dans le continent africain, à même de contribuer au soutien de l'investissement, de renforcer la sécurité énergétique et de favoriser le développement économique des Etats membres. Les ministres ont débattu également des derniers développements sur les marchés mondiaux de l'énergie et de leurs répercussions sur les pays africains producteurs de pétrole et de gaz, ainsi que des voies à même de renforcer la coopération et le partenariat entre les Etats membres, dans un contexte de mutations du secteur énergétique au plan international.

Créée en 1987, l'APPO a pour mission de renforcer la coopération et la coordination entre les Etats membres dans les différents

domaines de l'industrie des hydrocarbures, tant en amont qu'en aval, à travers l'échange d'expertises et d'informations, ainsi que la coordination des politiques et des stratégies relatives au développement et à l'exploitation des ressources hydrocarbures.

L'organisation compte 18 Etats membres (Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Egypte, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Libye, Namibie, Niger, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud et Tchad), ainsi que la République bolivarienne du Venezuela en tant que membre d'honneur.

Les Etats membres de l'organisation détiennent plus de 90 % des réserves prouvées de pétrole du continent africain, faisant de l'APPO un cadre essentiel pour le renforcement de l'intégration énergétique africaine, ainsi que pour l'appui des initiatives communes visant à valoriser les ressources naturelles et à réaliser le développement durable sur le continent.

RA

## SOUTIEN À LA SÉCURITÉ HYDRIQUE L'ALGÉRIE A RÉALISÉ DE GRANDS PROGRÈS

**Lundi à Alger, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a souligné que l'Algérie a réalisé de grandes avancées ces dernières années pour renforcer sa sécurité hydrique. Cela s'est fait notamment grâce à la mise en œuvre du nouveau programme du président Abdelmadjid Tebboune, qui vise à développer le dessalement de l'eau de mer tout en valorisant les autres ressources conventionnelles.**

Par Youcef Hamidi

En ouvrant la 21e édition du Salon international des équipements, technologies et services de l'eau "SIEE-Pollutec" au Palais des expositions des Pins maritimes, M. Bouzegba a annoncé un projet : trois nouvelles usines de dessalement dans l'ouest du pays, à Tlemcen, Chlef et Mostaganem. Chacune produira 300 000 m<sup>3</sup> par jour. Elles alimenteront aussi plusieurs wilayas de l'intérieur comme El Bayadh, Tiaret, Saïda et Naâma, afin d'assurer un équilibre hydrique à court terme pour la population.

Après avoir rappelé que l'Algérie dispose actuellement de 19 stations de dessalement avec une capacité substantielle, le ministre a précisé que

16 wilayas côtières bénéficient déjà de l'eau dessalée. Dans un premier temps, trois wilayas de l'intérieur – Blida, Bouira et Sidi Bel Abbès – en profitent également.

Il a aussi noté que l'approvisionnement en eau s'est récemment amélioré dans les wilayas du Sud. Cela est dû à une meilleure exploitation des eaux souterraines, appuyée par des stations de déminéralisation à Tindouf et Tamanrasset, ainsi qu'à de grands transferts permettant aux zones déficitaires de couvrir leurs besoins.

Concernant la pluviométrie de cette année, le ministre a relevé qu'elle a nettement amélioré le taux de remplissage des barrages, désormais supérieur à 60 %. Certains barrages ont même dépassé 100 % grâce aux dernières précipitations, ce qui a aussi régénéré plusieurs grands

puits et amélioré la distribution d'eau potable dans tout le pays.

En visitant les stands, M. Bouzegza a salué les jeunes compétences nationales et les technologies intégrées dans la gestion de l'eau, comme les compteurs intelligents et les dispositifs électroniques permettant une gestion à distance, la collecte de données, les économies d'eau et la lutte contre les fuites.

Parmi les stands visités, celui de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) : son directeur général, Houcine Benmouffok, a présenté des projets et études, dont l'élaboration de plans pour protéger les villes contre les inondations, basés sur des modèles avancés.

Après avoir écouté un exposé sur l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), filiale de Sonatrach, et sur ses projets

stratégiques, le ministre a salué son rôle clé dans la sécurité hydrique nationale et le soutien aux efforts de l'État pour un approvisionnement durable en eau.

Lors de cet événement, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a lancé son application "Qotra AI". Celle-ci utilise l'intelligence artificielle pour gérer numériquement les réseaux : optimiser la distribution, détecter les pannes et signaler les fuites, afin de garantir la continuité du service.

Ce salon, qui se tient jusqu'au 4 juin avec 170 exposants de 16 pays, offre un espace d'échange d'expertises et de présentation des dernières solutions et technologies pour le développement du secteur de l'eau et la protection de l'environnement.

Y.H

### HYDROCARBURES/BID ROUND 2026

## OUVERTURE DES DATA ROOMS AUX INVESTISSEURS VIA UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture officielle des virtual data rooms (VDR) dans le cadre de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2026", portant sur l'exploration des hydrocarbures, marquant "une nouvelle étape dans le processus de promotion du domaine minier national auprès des investisseurs nationaux et internationaux".

C'est la première fois que les données techniques relatives aux périmètres proposés dans le cadre d'un appel à concurrence sont accessibles à travers une plateforme numérique sécurisée, souligne l'Agence.

Il s'agit d'une évolution qui "traduit la volonté d'Alnaft de moderni-

ser ses processus, d'améliorer l'expérience des investisseurs et de faciliter l'accès à l'information stratégique, quel que soit leur lieu d'implantation", indique l'agence, précisant que l'ouverture des data rooms permettra aux compagnies intéressées d'effectuer une analyse approfondie des opportunités d'investissement offertes dans le cadre de l'Algeria Bid Round 2026 et de préparer leurs offres "dans les meilleures conditions". "Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité des actions de promotion menées depuis le lancement du Bid Round et témoigne de l'engagement d'Alnaft en faveur de la transparence, de l'efficacité et de l'attractivité du secteur amont des hydrocarbures en Algérie", affirme Alnaft.

Le calendrier du processus se

poursuivra avec la phase de soumission des offres, de l'ouverture des plis et de l'attribution des périmètres prévue en novembre 2026, suivie de la signature des contrats programmée en janvier 2027.

Alnaft a réaffirmé à cette occasion "sa détermination à offrir aux investisseurs un environnement compétitif, moderne et propice au développement de partenariats durables au service de la valorisation des ressources énergétiques nationales".

Pour rappel, les zones proposées dans le cadre du Bid round 2026 sont: El Borma II (Ouargla), El M'Zaid Nord (Ouargla), Illizi centre I, Est Bordj Omar Driss I (Illizi), El Hadjira III (Touggourt), Touggourt Sud et El Benoud Est (El Bayadh).

RE

### DJELFA

## MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU CENTRE DE STOCKAGE DE CÉRÉALES

Un nouveau centre de proximité de stockage de céréales a été mis en service, lundi à Aïn Oussera, au nord de la wilaya de Djelfa, dans le cadre du renforcement des infrastructures stratégiques destinées à consacrer la sécurité alimentaire et à les rapprocher des agriculteurs.

D'une capacité de 50.000 quintaux, cette structure, réalisée sur une superficie de plus de 2,5 hectares, comprend un entrepôt de stockage, un bloc administratif et un pont-bascule pour le pesage des camions, selon les explications fournies sur place au wali de Djelfa, Dhahid Mous.

Son coût de réalisation a dépassé 200 millions de DA, financés au titre du programme de développement complémentaire.

Ce nouvel équipement porte à six (6) le nombre de centres de stockage de proximité réalisés et mis en exploitation dans la wilaya en moins d'une (1) année, soit les centres de Had S'hary, Bouiret Lahdab, El-Khemis, Douis, Aïn El Ibel et Taadhmit, offrant une capacité supplémentaire de stockage estimée à près de 350.000 quintaux.

Par ailleurs, un autre projet similaire est en cours de réalisation à Deldoul, outre un silo

stratégique au chef-lieu de wilaya, et un complexe de stockage d'une capacité de 200.000 quintaux, actuellement en phase d'achèvement à Hassi Bahbah, selon la Direction des équipements publics.

Lors de la mise en service de cette infrastructure, le wali Djahid Mous, a souligné l'importance de ces acquis de développement, qui permettent de rapprocher les sites de stockage des producteurs agricoles, de réduire les coûts de transport et de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

RA

### AGRUMES DE MASCARA

## VERS UNE PRODUCTION D'ENVIRON 600 000 QX

La wilaya de Mascara a enregistré une production d'environ 600 000 quintaux de diverses variétés d'agrumes au titre de la campagne de récolte 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

La même source a précisé à l'APS que cette campagne, récemment achevée, a concerné une superficie productive d'environ 5 000 hectares, avec un rendement moyen compris entre 120 et 130 quintaux à l'hectare.

La production d'agrumes a ainsi connu une hausse par rapport à la saison précédente, au cours de laquelle elle s'était établie à 458 000 quintaux. Selon la DSA, cette progression s'explique notamment par l'amélioration de l'irrigation dans la plaine de Habra, située dans les communes de Mohammadia, Sidi Abdelmoumen, Mocta-Douz et Bouheni, grâce aux apports en eau du barrage de Bouhanifia, à travers trois cycles d'irrigation réalisés durant l'année écoulée.

La production de la wilaya concerne plusieurs variétés, dont la Thomson, la Clémentine et la Mandarine, a ajouté la même source.

La culture des agrumes demeure largement répandue dans plusieurs régions de la wilaya, en particulier dans la plaine de Habra, qui s'étend sur les communes de Mohammadia, Mocta-Douz, Bouheni et Sidi Abdelmoumen.

RA

## COOPÉRATION BILATÉRALE L'AAPI EXAMINE LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION AVEC L'AGENCE MIGA

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a reçu, lundi, M. Cheikh Tidiane Diagne, représentant régional pour la région du Maghreb et du Sahel de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), relevant du Groupe de la Banque mondiale, indique un communiqué de l'AAPI.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération et exploré les domaines d'un partenariat opérationnel devant appuyer les efforts de promotion de l'investissement et renforcer l'attractivité de l'Algérie, en tant que destination d'investissement, précise le communiqué.

Dans ce cadre, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a présenté un exposé sur les principales réformes structurelles engagées par l'Algérie, à l'effet d'améliorer le climat des affaires, notamment la nouvelle loi sur l'investissement, le mécanisme du guichet unique de l'investisseur, outre les différentes dispositions visant à simplifier les procédures et à relever le niveau de la transparence et de l'efficacité dans le traitement des projets d'investissement.

M. Rekkache a, en outre, passé en revue les opportunités d'investissement disponibles en Algérie dans les secteurs prioritaires, notamment l'industrie manufacturière, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et les industries agroalimentaires, les mines, les énergies renouvelables, le tourisme, ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC), mettant en exergue les opportunités "prometteuses" qu'offrent ces domaines pour un investissement productif et durable, ajoute le communiqué.

La rencontre a également porté sur les mécanismes d'accompagnement et les facilitations octroyées aux investisseurs nationaux et étrangers, outre l'expérience algérienne en matière de garanties liées à l'investissement et le rôle des fonds souverains dans le soutien à la dynamique économique.

De son côté, le représentant de l'Agence MIGA s'est félicité des réformes engagées par l'Algérie, afin d'améliorer le climat de l'investissement, estimant qu'elles confortent l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers (IDE) et sont en phase avec les objectifs de son institution visant à encourager le flux des capitaux vers les Etats membres.

Au terme de la rencontre, il a été convenu de mettre en place un cadre de coopération institutionnelle fixant les domaines prioritaires de partenariat et favorisant l'échange d'expertises et d'informations, à même de drainer les investissements locaux et étrangers à valeur ajoutée et créateurs d'emplois.

L'Agence MIGA, l'une des institutions du Groupe de la Banque mondiale, fournit des garanties contre les risques non commerciaux aux investisseurs, à même de contribuer à la facilitation des flux des investissements vers les Etats membres, dont l'Algérie.

RE

ALGER

# DE NOUVEAUX AXES ROUTIERS POUR FLUIDIFIER LA CIRCULATION

**Dans le cadre de la concrétisation du Plan jaune, plusieurs projets destinés à faciliter les déplacements et à fluidifier la circulation ont été mis en service à Alger, indique un communiqué des services de la wilaya publié lundi.**

Par Ali Boudefel

Il a ainsi été procédé à la mise en service de la pénétrente reliant la RN 63 (entre Douera et Khraicia) à la deuxième rocade, au niveau du stade Chadid Ali-Ammar de Douera. De plus, un tronçon du projet de dédoublement de la RN 36, qui relie Baba Hassen à Ouled

Fayet, a été ouvert à la circulation, précise la même source.

Le communiqué ajoute qu'un nouvel ouvrage d'art a également été ouvert dans la localité d'El Bridja, dans les deux sens, en direction de Staoueli et de Zéralda. Cela s'inscrit dans le projet d'extension des voies d'accès à la zone touristique de Sidi Fredj et du carrefour menant au complexe de Zéralda. Cette réalisation vise à éliminer les points de croisement et à fluidifier la circulation routière, souligne le texte.

Ces projets s'inscrivent dans les efforts continus visant à moderniser les infrastructures et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, conclut le communiqué.

A.B



BÉCHAR

## UNE DIZAINE DE PISCINES OUVERTES POUR LES JEUNES

Une dizaine de piscines relevant du complexe omnisports de la wilaya (OPOW) de Béchar ont été ouvertes lundi à travers la région, dans le cadre de la saison estivale.

L'ouverture officielle de ces espaces de loisirs et de sports s'est déroulée à la piscine olympique "Arroussi Aïssa", en présence des autorités locales, des responsables du secteur de la jeunesse et des sports, ainsi que des représentants de la ligue de wilaya de natation et des clubs locaux.

Outre sa piscine olympique, Béchar dispose de

plusieurs autres infrastructures, notamment les piscines semi-olympiques de Kenadsa, Béchar, Béni Ounif et Taghit, ainsi que d'autres bassins ouverts au niveau de plusieurs collectivités locales, ont indiqué des responsables de l'OPOW.

Un encadrement technique adéquat, composé de maîtres-nageurs hommes et femmes, a été mobilisé pour assurer le bon déroulement des activités dans ces structures, ont souligné les mêmes sources. Une vaste opération de réaménagement et de maintenance avait été

menée à l'initiative du secteur de la jeunesse et des sports, afin d'offrir aux jeunes des espaces de détente conformes aux normes de sécurité et d'hygiène, a indiqué le directeur local, Abdelhalim Hani. L'ouverture de ces infrastructures contribue ainsi au renforcement des activités sportives et récréatives destinées aux jeunes et aux enfants durant toute la saison estivale, dans un cadre répondant aux exigences de sécurité et d'hygiène, a-t-il ajouté.

A.B

CONSTANTINE

## LES BIBLIOTHÈQUES DE LA MAISON DE LA CULTURE OUVERTES POUR LES RÉVISIONS

La Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine a ouvert ses espaces de lecture aux candidats du baccalauréat (session 2026), et ce jusqu'à la fin des examens, a indiqué lundi le directeur de wilaya de la culture et des arts, Farid Zaiter.

L'initiative concerne aussi bien la bibliothèque de la Maison de la culture que celle de son annexe à El Khroub. Elle vise à offrir aux candidats un cadre propice à la révision dans les meilleures conditions, a précisé le responsable.

Les deux structures offrent des espaces calmes et adaptés au travail individuel, a ajouté la même source. Cette initiative s'inscrit dans

une dynamique de soutien aux jeunes en période d'examens, en leur permettant d'accéder à un environnement favorable à la concentration ainsi qu'aux ressources documentaires disponibles, a-t-on expliqué.

Lancée au début de la semaine, l'opération se poursuivra jusqu'à l'achèvement des épreuves officielles.

L'initiative s'inscrit également dans la stratégie du secteur visant à mettre les équipements culturels au service des citoyens, en particulier des jeunes, et à faire de ces espaces des lieux de savoir, d'échanges et d'épanouissement, a-t-on indiqué.

A.B

M'SILA

## PRODUCTION PRÉVISIONNELLE DE PLUS DE 955.000 QUINTAUX DE CÉRÉALES

La campagne moissons-battage de l'actuelle saison agricole (2025-2026) a démarré dans la wilaya de M'sila avec des prévisions de production de plus de 955.000 quintaux de différentes variétés de céréales, a indiqué, dimanche, la directrice des services agricoles.

Mme Mounira Maârouf a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la récolte de cette année, effectuée sur une superficie de plus de 64.000 hectares, sera constituée de 277.120 quintaux de blé dur, 543.650 quintaux d'orge, 56.180 quintaux d'avoine, 77.590 quintaux de blé tendre et 537 quintaux de triticale.

Ces chiffres présentent "une augmentation considérable" comparativement à la saison précédente ponctuée par une production de 500.000 quintaux de céréales toutes variétés confondues, selon Mme Maârouf qui a expliqué cette croissance s'explique par plusieurs facteurs dont les précipitations importantes durant les derniers mois et l'accompagnement

des céréaliculteurs par les autorités locales au travers des programmes de raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, d'ouverture de pistes et l'octroi d'autorisations de fonçage de puits. Les services agricoles ont tracé, en coordination avec les différents intervenants, un plan spécial pour le succès de la campagne moissons-battage, marqué par la mobilisation de 438 moissonneuses batteuses, l'organisation de sessions de formation pour les conducteurs de moissonneuses, l'accompagnement technique des céréaliculteurs et la sensibilisation contre les risques d'incendies de champs, a ajouté la même responsable.

Pas moins de 12 points de collecte de la récolte, offrant une capacité globale de 989.000 quintaux (susceptible d'être augmentée de 200.000 quintaux supplémentaires en cas de besoin) ont été mobilisés dans la wilaya durant cette campagne, a ajouté la même source.

A.B

SKIKDA

## OUVERTURE DES 8ÈME JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES DÉDIÉES AUX IMPLANTS COCHLÉAIRES

L'Etablissement public hospitalier (EPH) Abderrezak-Bouhara de Skikda abrite depuis lundi les 8èmes Journées médico-chirurgicales dédiées à la pose d'implants cochléaires à des enfants malentendants.

Ces journées, qui se poursuivront jusqu'au 4 juin, seront marquées par la pose d'implants cochléaires à sept (7) enfants malentendants de la wilaya de Skikda, a indiqué Salah Tougari, président de l'association des "amis du malade" initiatrice de cet événement médical en coordination avec l'EPH Abderrezak-Bouhara.

M. Tougari a précisé, dans une déclaration à l'APS, que toutes les dispositions ont été prises pour assurer le succès de cette manifestation avec, notamment, la mise à disposition de salles d'opération au sein de l'EPH où les interventions seront effectuées sous la supervision du Pr Karim Messaoudi, spécialiste en oto-rhino-laryngologie (ORL) à l'hôpital d'Ouargla.

Le président de l'association des "amis du malade" a ajouté que les enfants qui bénéficieront d'implants cochléaires, âgés de 2 à 13 ans, s'étaient inscrits auprès de l'association, avant de rappeler que cette initiative, lancée en 2017, a bénéficié à 64 enfants.

Selon la même source, les implants cochléaires ont été acquis à l'initiative de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et de la wilaya de Skikda qui ont accompagné cette action solidaire depuis ses débuts.

R.A

## UN MÉTAL AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

# LE CUIVRE, MOTEUR DES INVESTISSEMENTS MINIERS EN AFRIQUE

**Le cuivre est aujourd'hui le plus important des minerais critiques, particulièrement dans le contexte de la transition énergétique mondiale. Métal indispensable à l'électrification, il est considéré comme l'un des piliers de la transformation des systèmes énergétiques et numériques.**

Par Rihab Taleb

Dans son rapport World Energy Investment 2026, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) souligne qu'un déficit de l'offre de cuivre pourrait atteindre 30 % d'ici 2035. Cette perspective a déclenché une véritable course aux investissements, notamment en Afrique, qui concentre une part importante des réserves mondiales de ce métal stratégique.

Depuis 2016, le cuivre est devenu le principal moteur des investissements dans les projets de minerais critiques sur le continent africain. Les dépenses engagées dans les projets dits « greenfield », c'est-à-dire développés sur des sites dépourvus d'infrastructures existantes, ont doublé en moins d'une décennie. Elles sont passées d'environ 3,5 milliards USD en 2016 à plus de 7 milliards USD en 2024, la filière cuprifère représentant à elle seule plus de 90 % de cette croissance. Cette évolution s'est particulièrement manifestée en



République démocratique du Congo et en Zambie, qui sont les deux principaux producteurs de cuivre en Afrique. Mais elle s'est aussi étendue à d'autres pays émergents comme l'Angola, le Botswana et la Namibie, qui attirent de plus en plus d'investissements dans ce secteur.

La mine Kamo-Kakula en RDC en est l'exemple. Lancée en 2021 par Ivanhoe Mines en partenariat avec Zijin Mining, elle a mobilisé plusieurs milliards de dollars et continue de s'étendre grâce à de nouveaux investissements. En Angola, une première mine industrielle de cuivre a été inaugurée en 2025, marquant une étape importante pour ce pays dans le domaine des minerais critiques.

Le Botswana et la Namibie, quant à eux, voient émerger des projets qui renforcent leur position dans la filière cuprifère. L'Afrique est désormais au cœur des stratégies mondiales d'approvisionnement en cuivre. Elle attire aussi l'attention pour ses autres ressources stratégiques. Le continent détient environ 30 % des réserves mondiales de minerais critiques, incluant les terres rares, le lithium, le graphite et le nickel. Les terres rares, essentielles à la fabrication des batteries de véhicules électriques et des éoliennes, font l'objet de projets majeurs au Malawi, en Angola et en Tanzanie. Le graphite, utilisé dans les batteries, connaît également une forte demande : les puissances

occidentales cherchent à réduire leur dépendance vis-à-vis de la Chine, qui domine actuellement ce marché. Ces évolutions renforcent l'attractivité de l'Afrique et placent le continent au centre des débats sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Cependant, l'enjeu ne se limite pas à l'extraction. La transformation locale des ressources est devenue une priorité pour de nombreux États africains. Depuis 2023, treize pays ont imposé des interdictions d'exportation sur certains minerais critiques afin de favoriser le raffinage et la montée en gamme industrielle. Malgré ces mesures, les investissements dans le raffinage restent limités, atteignant seulement 2,5 milliards USD en 2024. Les obstacles sont nombreux : rareté de l'eau, pénuries d'électricité, insuffisance des infrastructures et manque de main-d'œuvre qualifiée. Ces pressions freinent la capacité du continent à capter une part plus importante de la valeur ajoutée et à transformer son potentiel minier en véritable moteur de croissance économique.

L'Afrique est plus que jamais sous les projecteurs. Le cuivre est un moteur des investissements depuis une décennie ; il pourrait jouer un rôle décisif dans l'équilibre mondial des ressources stratégiques. La transition énergétique, l'essor des technologies numériques et le développement de l'intelligence artificielle continueront à accroître la demande en cuivre et en autres minerais critiques, faisant de l'Afrique un acteur incontournable dans les années à venir.

R.T

## LITHIUM, TANTALE ET TERRES RARES

### LE NOUVEAU TOURNANT MINIER CONGOLAIS

Par Nawal Bordji

Pays minier phare du continent, la République démocratique du Congo se distingue déjà par l'exploitation de plusieurs minéraux essentiels, dont le cuivre, le cobalt et le coltan. Cette liste devrait encore s'allonger avec le lithium, dont la première mine du pays est annoncée pour 2026.

Le gouvernement congolais a adopté, vendredi 29 mai, un projet de décret portant notamment sur l'intégration du lithium à la liste nationale des substances minérales stratégiques. Cette décision intervient alors que le projet Manono du chinois Zijin Mining, première mine industrielle de ce métal dans l'histoire du pays, devrait être mis en production en juin. « Ce texte tient compte de l'évolution des marchés internationaux des matières premières critiques et de l'importance croissante de plusieurs substances, tant pour les filières stratégiques que pour les technologies émergentes et le secteur de l'énergie nucléaire. L'objectif est de permettre à notre pays de tirer profit du caractère critique et géostratégique de ces ressources minérales dont regorge son sous-sol », indique le compte rendu du Conseil des ministres.

Depuis l'introduction de cette catégorie dans le Code minier de 2018, la RDC y incluait le cobalt, le germanium et le coltan. La nouvelle initiative vise à élargir

cette liste avec le lithium, mais aussi le tantale, le niobium, le tungstène, l'uranium et les terres rares. Une fois en vigueur, cette disposition pourrait entraîner une révision du traitement fiscal de ces produits : les substances stratégiques sont soumises à une redevance de 10 %, contre 3,5 % pour les métaux de base et non ferreux, catégorie à laquelle ils appartiennent actuellement. En d'autres termes, les opérateurs concernés verseraient à l'État une part plus importante des revenus générés par leur production. Pour l'heure, aucun des acteurs concernés n'a communiqué sur la mesure ni sur ses implications potentielles, y compris Zijin Mining. D'un coût de construction d'environ 1 milliard USD, la future mine de Manono devrait traiter 500 000 tonnes de concentré de spodumène pour produire annuellement 95 170 tonnes de sulfate de lithium. Au-delà du groupe chinois, l'américain KoBold Metals suivra probablement de près l'évolution du dossier, alors qu'il mène des travaux d'exploration dans l'espoir d'identifier un autre gisement de lithium dans le pays.

Concernant les autres substances visées par le projet de décret, seuls le tantale, la wolframite (principal minerai du tungstène) et la monazite (minerai de terres rares) figuraient parmi les productions minières recensées en RDC en 2025.

N.B

## LA GESTION DE FORTUNE MONDIALE BOULEVERSÉE

### LA SUISSE DÉTRÔNÉE PAR HONG KONG

C'est une première depuis des décennies : la Suisse n'est plus le leader mondial de la gestion de fortune. Selon un classement du Boston Consulting Group (BCG), Hong Kong l'a rattrapée l'an dernier. Une annonce qui inquiète la place financière helvétique. Les deux places ont attiré des fonds privés de clients internationaux à hauteur d'environ 2 900 milliards de dollars chacune. L'avance de Hong Kong se joue à une dizaine de milliards de dollars seulement. Mais c'est surtout la croissance de ce chiffre qui est plus rapide dans l'ex-colonie britannique : 10,7 %, contre 7,6 % pour la Suisse, selon les auteurs de l'étude.

#### AFFLUX DE FONDS CHINOIS

Cette hausse plus forte observée à Hong Kong reflète avant tout l'arrivée de fonds de Chine continentale, là où se crée actuellement le plus grand nombre de fortunes au monde. Ces fonds ont représenté pas moins de 60 % des actifs sous gestion. Les marchés boursiers y sont aussi restés vigoureux, dopés par de nombreuses nouvelles cotations.

Hong Kong a consolidé son rôle en tant que point d'accès de la Chine au marché mondial des capitaux. D'ici 2030, une croissance annuelle de 9 % y est attendue, le total des fonds transfrontaliers devant alors atteindre 4 600 milliards de dollars, selon BCG.

#### LA SUISSE RESTE UNE VALEUR REFUGE

Ayant affiché une croissance de 7,6 % en 2025, la Suisse demeure parmi les premiers centres mondiaux pour les capitaux privés et gagne même en importance en tant que valeur refuge mondiale.

Essentiellement orientée vers une clientèle d'Europe de l'Est, son exposition aux marchés en forte progression y est moindre. Mais ce positionnement présente aussi des avantages, la Suisse s'affirmant dans un environnement géopolitique instable. BCG anticipe à l'horizon 2030 une hausse annuelle de 6 %, à 4 000 milliards de dollars.

#### SINGAPOUR GRIMPE SUR LE PODIUM

Singapour grimpe sur la troisième marche avec des fonds transfrontaliers atteignant 2 100 milliards de dollars en 2025 (+10,3 %). Encore à bonne distance de la Suisse, elle profite elle aussi de la croissance asiatique pour gagner du terrain.

La cité-État est suivie par les États-Unis (1 600 milliards, +7,7 %), la Grande-Bretagne (1 000 milliards, +7 %), ainsi que les îles anglo-normandes et l'île de Man (800 millions, +6,5 %). Les dix premiers centres réunissent 80 % du total, une concentration qui, sans être nouvelle, tend à s'intensifier.

#### PERSPECTIVES SUISSES ET MONDIALES

Le patrimoine financier total en Suisse devrait continuer de croître. Selon BCG, il a atteint 4 200 milliards de dollars en 2025 et devrait se hisser à 5 100 milliards à l'horizon 2030. La Suisse afficherait ainsi l'un des taux de croissance les plus élevés d'Europe occidentale.

À l'échelle mondiale, le patrimoine financier a augmenté de 10,7 % en 2025 pour atteindre 333 000 milliards de dollars, soit la plus forte progression depuis 2021. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des marchés actions et par la forte demande d'or dans un contexte de tensions géopolitiques, indique le rapport.

N.B

## AGRESSION SIONISTE SUR LE LIBAN

L'ONU ET L'UE APPELLENT AU RESPECT  
DU CESSEZ-LE-FEU

L'ONU a exprimé lundi sa vive préoccupation devant la recrudescence des opérations militaires israéliennes au Liban, exhortant Israël à honorer l'accord de cessez-le-feu en vigueur. "Nous sommes très inquiets de l'escalade dans les

Par Karim Akli Daoudi

"Nous appelons tous les acteurs à respecter la cessation des hostilités et à éviter une nouvelle escalade", a-t-il ajouté. De son côté, le président libanais Joseph Aoun a qualifié lundi la situation de "agression féroce et condamnable", réaffirmant sa détermination à œuvrer pour mettre fin aux souffrances de son peuple à travers tout le pays.

Le bilan humain s'alourdit de jour en jour : selon le ministère libanais de la Santé, au moins 3.433 personnes ont perdu la vie et 10.395 autres ont été blessées depuis le début des frappes israéliennes sur le territoire libanais.

L'Union européenne a pris position à son tour. Un porte-parole a réclamé lundi qu'Israël mette fin à son "escalade militaire" et respecte "la souveraineté et l'intégrité territoriale" du Liban,



alors que les autorités israéliennes envisagent d'établir dans le sud du pays une zone placée sous contrôle militaire. "Le peuple libanais a déjà enduré d'immenses épreuves", a-t-il souligné lors du point de presse quotidien.

Sur le terrain, l'armée israélienne a ordonné lundi de nouvelles frappes sur la banlieue sud de Beyrouth, poursuivant son offensive terrestre. Il s'agit de l'incursion la plus profonde en territoire libanais depuis deux décennies. L'objectif affiché est de placer sous contrôle militaire la zone du fleuve Litani, située à une trentaine de kilomètres de la frontière.

Dimanche, l'armée israélienne avait annoncé la prise de la forteresse de Beaufort, citadelle du XIIe siècle dominant le sud du Liban depuis une position stratégique. Cette avancée ouvre la voie vers la région de Nabatiyé et constitue la progression la plus profonde en sol libanais depuis 2006.

Depuis le déclenchement des hostilités le 2 mars, au moins 3.412 personnes ont été tuées et plus d'un million de Libanais ont été contraints de fuir leurs foyers, toujours selon le ministère de la Santé.

KAD

## AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

3.433 MARTYRS ET 10.395 BLESSÉS  
(NOUVEAU BILAN)

Au moins 3.433 personnes sont tombées en martyrs et 10.395 autres ont été blessées, suite aux frappes sionistes continues sur le Liban, a annoncé lundi le ministère libanais de la Santé dans un nouveau bilan.

Dans un communiqué cité par l'agence de presse libanaise, le Centre des opérations d'urgence du ministère libanais de la Santé publique a précisé que le bilan cumulé de

l'agression sioniste s'élève à 3.433 martyrs et 10.395 blessés depuis le 2 mars.

L'entité sioniste continue de mener des frappes massives sur le Liban en violation du cessez-le-feu entré en vigueur le 17 avril et récemment prolongé de plusieurs semaines.

RI

## EBOLA

LA CHINE PRÊTE À AIDER LES PAYS  
AFRICAINS TOUCHÉS PAR L'ÉPIDÉMIE

La Chine est prête à aider les pays africains touchés par la dernière épidémie d'Ebola, notamment la République démocratique du Congo (RDC), a déclaré lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Lin Jian, cité par des médias locaux. S'exprimant lors d'un point de presse quotidien à ce sujet, M. Lin a indiqué que "la Chine et l'Afrique sont des frères fidèles qui se soutiennent mutuellement contre vents et marées, et la Chine compatit profondément face à la nouvelle flambée d'Ebola qui touche actuellement la RDC".

Il a rappelé qu'en 2015, la Chine avait apporté un soutien considérable à trois pays d'Afrique de l'Ouest confrontés à l'épidémie

d'Ebola, et qu'elle était désormais prête à aider activement les pays touchés par la récente épidémie, comme la RDC. "A cette fin, le gouvernement chinois a décidé d'apporter une aide humanitaire d'urgence à la RDC et, en particulier, d'y envoyer des équipes d'experts médicaux pour fournir une assistance et des services médicaux", a déclaré M. Lin. Selon le porte-parole, la Chine a également apporté son aide à la Commission de l'Union africaine, mis en place une coopération en matière de prévention et de contrôle de l'épidémie, et contribué à renforcer les capacités des pays africains à lutter contre l'épidémie.

RI

## BRÉSIL

UN DEUXIÈME CAS SUSPECT D'EBOLA  
ÉCARTÉ

Les autorités sanitaires brésiliennes ont écarté lundi un deuxième cas suspect de la maladie Ebola, le patient hospitalisé à Sao Paulo, venu de la République démocratique du Congo (RDC), ayant été testé négatif au virus.

Dimanche, un autre cas suspect avait été écarté à Rio de Janeiro, après le résultat négatif d'un test sur un patient venu d'Ouganda.

Les autorités avaient annoncé samedi que les deux hommes avaient été placés à l'isolement, le Brésil ayant renforcé ses mesures de précaution au moment où le virus se propage en RDC et en Ouganda.

"Aucun matériel génétique du virus Ebola n'a été détecté dans l'échantillon du patient", a affirmé le secrétariat à la Santé de l'Etat de Sao Paulo.

Ce patient, un homme de 37 ans qui avait séjourné en RDC, mais dont la nationalité n'a pas été précisée, avait en revanche été diagnostiqué positif à une forme grave de méningite, avec des "fièvres hémorragiques

virales", a précisé le ministère brésilien de la Santé.

Il a été hospitalisé et intubé dans un hôpital spécialisé en infectiologie, où il est arrivé "dans un état grave", a-t-il ajouté.

Selon les médias locaux, le patient demeure à l'isolement lundi, tout comme le patient hospitalisé à Rio. Cet homme arrivé d'Ouganda le 22 mai avait présenté des symptômes viraux tels que la toux, des frissons et la diarrhée. Il a ensuite été testé positif au paludisme, mais négatif à l'Ebola, selon les autorités.

Le ministère de la Santé a indiqué que "le risque de transmission de la maladie au Brésil et en Amérique du Sud est considéré comme faible".

La RDC a déclaré le 15 mai une nouvelle épidémie d'Ebola frappant son territoire. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclenché une alerte sanitaire internationale.

RI

## RAMALLAH

DES COLONS  
SIONISTES INSTALLENT  
DES STRUCTURES  
PRÉFABRIQUÉES SUR  
DES TERRAINS  
APPARTENANT À DES  
PALESTINIENS

Des colons sionistes ont installé lundi plusieurs caravanes et structures préfabriquées sur des terres appartenant à des familles palestiniennes dans la localité de TurmusAyya, au nord-est de Ramallah, en Cisjordanie occupée, indique l'agence de presse palestinienne Wafa.

Selon l'agence, les colons sionistes étaient venus un mois plus tôt, pour effectuer des travaux de nivellement des terrains en question afin de faciliter la mise en place des structures préfabriquées.

"La localité de TurmusAyya connaît une recrudescence des at-

taques de colons ces derniers mois, (avec) des tentatives répétées d'appropriation de terres agricoles et d'extension d'avant-postes pastoraux dans les environs", précise Wafa. "Selon des habitants, des engins appartenant à des colons ont procédé ces derniers mois au terrassement de vastes superficies dans la plaine de TurmusAyya et à l'arrachage de centaines d'oliviers (...). Ces opérations se sont accompagnées de l'ouverture de nouvelles routes" afin de faciliter l'occupation des terrains appartenant aux Palestiniens", poursuit l'agence.

RI

## MALTE

VAINQUEUR  
LÉGISLATIVES, ROBERT ABELA,  
INVESTI PREMIER MINISTRE

Le candidat et chef du Parti travailliste maltais, Robert Abela, a prêté serment lundi en tant que Premier ministre après sa victoire lors des législatives.

La cérémonie s'est déroulée au Palais du Grand Maître. Le Premier ministre réélu a prêté serment d'office et serment d'allégeance. La présidente maltaise, Myriam Spiteri Debono, a assisté à la cérémonie.

La Commission électorale de Malte a publié les résultats complets des élections générales le week-end dernier.

D'après les chiffres officiels, le Parti travailliste a obtenu 158.444 voix, soit 51,77 %. Le Parti nationaliste a obtenu 136.723 voix, soit 44,68 %.

On comptait 356.832 électeurs inscrits. Parmi eux, 312.129 ont voté, soit 87,5 %.

RI

## CONDUITE INTELLIGENTE

# BYD DEVIENT LE PREMIER CONSTRUCTEUR À ASSUMER LES DOMMAGES

**Le géant industriel chinois BYD franchit une étape inédite en garantissant d'assumer financièrement une partie des risques liés à l'usage de ses systèmes intelligents.**

Par Yakout Abina

Les constructeurs automobiles multiplient les annonces autour de la conduite autonome, de l'intelligence artificielle ou encore du stationnement automatisé. Mais à chaque accident impliquant ces technologies, la même interrogation refait surface : qui assume la responsabilité financière ? Avec sa nouvelle assurance dédiée au système God's Eye, BYD adopte une position nettement plus directe que la majorité de ses concurrents, en s'engageant à couvrir les dommages liés à l'usage de son système d'aide à la conduite, mais dans un cadre strictement défini. Le constructeur chinois promet en effet une « prise en charge intégrale des dommages » lorsque la fonction Urban Navigate on Autopilot, intégrée à son dispositif avancé d'aide à la conduite God's Eye, est activée.

Cette garantie, valable un an, s'applique exclusivement au marché chinois. Elle concerne à la fois les nouveaux acheteurs et les propriétaires actuels dont le véhicule est mis à jour vers la version 5.0 du système.

Le principe affiché par BYD est clair. Si un accident survient alors



que la fonction Urban NOA est utilisée dans le respect des règles, le constructeur s'engage à assumer lui-même les pertes économiques. La marque rappelle d'ailleurs que cette garantie s'ajoute à son engagement déjà annoncé concernant les incidents liés au stationnement intelligent.

Cela dit, le constructeur ne suggère à aucun moment que le conducteur peut se désengager totalement. La prise en charge annoncée reste strictement conditionnée à un usage conforme du système et au respect du cadre réglementaire chinois. Mais l'annonce de BYD bouscule néanmoins le ton. Elle fait

passer une simple promesse technologique à un véritable engagement financier. Pour un automobiliste, cela peut peser lourd dans la confiance accordée à une aide à la conduite.

Le message envoyé par BYD intervient dans un secteur où la prudence reste la règle. Jusqu'ici, la plupart des constructeurs rappellent systématiquement que leurs technologies ne sont que des aides à la conduite, et non des systèmes autonomes. Tesla, par exemple, présente son Full Self-Driving comme une fonction supervisée : le manuel précise que le conducteur doit en connaître les limites et demeure plei-

nement responsable de son manie-

ment. Mercedes-Benz fait partie des rares constructeurs à avoir franchi un cap supplémentaire avec Drive Pilot, son système de conduite autonome de niveau 3, certifié dans des conditions bien définies. La marque souligne que cette technologie permet au conducteur de déléguer certaines tâches au véhicule, tout en restant en mesure de reprendre le contrôle dès que le système l'exige.

BYD évolue ainsi sur un terrain distinct de celui de ses concurrents. Il ne s'agit plus seulement de commercialiser une fonction avancée, mais d'assumer une part du risque économique lié à son utilisation. Pour soutenir cette promesse, le constructeur met en avant une flotte de plus de 3,15 millions de véhicules équipés de systèmes d'aide à la conduite intelligents, et plus de 200 millions de kilomètres de données collectées chaque jour, selon son communiqué. L'annonce de BYD revêt également une dimension stratégique. Le constructeur affiche clairement son ambition de démocratiser la conduite intelligente, en proposant une version LiDAR de son système God's Eye disponible en option sur l'ensemble de sa gamme en Chine. Dans ce contexte, la prise en charge des dommages devient alors un levier de confiance destiné à rassurer les automobilistes et, surtout, un moyen d'accélérer l'adoption de ces technologies avancées. En prenant l'initiative, BYD ouvre peut-être une brèche dans un secteur qui avance encore avec prudence.

Y.A

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE OPENAI RETIRE LES DERNIERS MODÈLES DE LA GÉNÉRATION GPT-4

Par Said Slimani

OpenAI achève définitivement la transition vers sa nouvelle génération d'intelligence artificielle en supprimant les ultimes modèles issus de la famille GPT-4 encore accessibles dans ChatGPT.

L'entreprise a annoncé, sans communication préalable particulière, l'arrêt prochain des modèles GPT-4.5 et o3. Jusqu'à présent, ces versions restaient disponibles pour les abonnés payants à travers les paramètres de l'interface. Cette décision marque la fin d'une étape importante dans l'évolution de la plateforme. Une disparition progressive est désormais programmée. OpenAI indique que GPT-4.5 cessera d'être accessible à compter du 27 juin 2026, au terme d'une période de transition de trente jours. De son côté, o3, conçu principalement pour les tâches de raisonnement avancé, bénéficiera d'un délai supplémentaire. Son retrait interviendra le 26 août 2026, après une phase de suppression graduelle étalée sur quatre-vingt-dix jours.

Pour expliquer ce choix, l'entreprise met en avant sa volonté de rendre son catalogue plus lisible et de concentrer ses capacités techniques sur les modèles les plus récents. Selon les notes de mise à jour, GPT-4.5 et o3 ne représentent désormais qu'une part limitée des usages au sein de ChatGPT. OpenAI souhaite ainsi réaffecter ses

ressources de calcul aux nouvelles générations de modèles, notamment GPT-5.5, qui a pris la relève des différentes déclinaisons de GPT-4. Si cette rationalisation n'a rien d'inhabituel dans l'univers technologique, elle revêt néanmoins une portée symbolique compte tenu de l'influence qu'a exercée cette génération de modèles.

Cette évolution ne fait toutefois pas l'unanimité. Plusieurs utilisateurs ont exprimé leur déception face à la disparition de versions qu'ils considèrent, dans certains cas, plus convaincantes que leurs remplaçantes. Une partie de la communauté semble attachée à ces anciens modèles, auxquels elle attribue une identité ou un style particulier.

Même si les nouvelles générations offrent généralement de meilleures performances, des temps de réponse plus rapides et des résultats plus fiables lors des évaluations techniques, certains utilisateurs estiment qu'elles ont perdu certaines caractéristiques plus difficiles à mesurer, mais appréciées de longue date. Ce phénomène n'est pas inédit pour OpenAI. La suppression de GPT-4o avait déjà suscité de vives réactions, poussant l'entreprise à le réintroduire temporairement avant que GPT-5 n'atteigne un niveau de maturité suffisant. Avec le retrait définitif de GPT-4.5 et o3, OpenAI tourne ainsi une nouvelle page de son histoire.

S.S

## LUNETTES CONNECTÉES ET VISION AIR LE PARI DE LA PATIENCE

Les lunettes connectées d'Apple, promises pour fin 2026, n'arriveront finalement qu'à la fin 2027. Quant au Vision Air, il faudra attendre 2028 ou 2029.

Apple multiplie pourtant les annonces sur l'IA et Siri, mais sur le segment des objets portables, les retards s'accumulent. Après l'Apple Vision Pro, lancé en 2023 sans le succès espéré, voilà que les lunettes intelligentes glissent dans le temps. Selon Mark Gurman (Bloomberg), le projet de lunettes IA d'Apple, attendu avant la fin de cette année, est repoussé d'au moins un an. Le Vision Air, version allégée et moins chère du casque de réalité spatiale, n'arriverait pas avant 2028, voire 2029. Deux catégories, deux reports, une même question : Apple sait-elle vraiment où elle va sur ce segment ?

### Lunettes IA d'Apple : un an de retard supplémentaire

Le projet N50, nom de code des lunettes connectées d'Apple, devait être présenté fin 2026 pour un lancement début 2027. Ce calendrier est abandonné. Apple vise désormais une sortie fin 2027, le temps de peaufiner la technologie visuelle d'IA embarquée, cœur du produit.

Ces lunettes, plateforme matérielle pour Apple Intelligence, intégreraient des caméras ovales, plusieurs styles de montures et différentes couleurs. À terme, Apple les orienterait vers la santé, puis vers de la réalité augmentée pour améliorer la perception visuelle. Un positionnement en concurrence directe avec les Ray-Ban Meta, qui ont conquis un large public depuis leur lancement.

Ce report s'explique par une prudence stratégique : Apple ne veut pas lancer un produit à la proposition de valeur insuffisante. Le risque d'un échec semblable à celui du Vision Pro est bien présent à Cupertino. Côté Vision Air, le tableau n'est guère plus brillant. Le projet avait presque été abandonné l'an dernier face à la montée des concurrents sur les lunettes IA. Il a repris des couleurs, mais sans urgence. Gurman est clair : pas de lancement avant fin 2028 au plus tôt, et 2029 reste le scénario le plus probable. La raison est simple. Apple juge la catégorie des casques de réalité spatiale gelée tant que le Vision Air n'est pas prêt. Aucun nouveau modèle ne succédera au Vision Pro actuel dans l'intervalle. Apple doit résoudre deux problèmes fondamentaux : un design trop contraignant et un prix de 3 999 euros qui a freiné l'adoption. Tant que ces paramètres ne sont pas réglés, la catégorie avance lentement. Pour ceux qui espéraient une alternative abordable au Vision Pro, le message est clair : il faudra encore s'armer de patience.

S.S

SAISON ESTIVALE

# NOTRE LITTORAL PASSÉ AU CRIBLE PAR MME SALEM CHERIF YOUSRA

À quelques semaines du lancement de la saison estivale, la cheffe du département Environnement et Aménagement à l'École supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du territoire, Mme Salem Cherif Youstra, a, lors de son passage à l'émission « L'Invité du jour », de la chaîne III de la radio algérienne, décrypté la situation des côtes nationales.

Par Malika Azeb

Mme Salem Cherif Youstra a indiqué que le littoral algérien, bien qu'il présente un immense potentiel touristique, écologique et économique, sa situation demeure préoccupante en raison du comportement des citoyens qui manquent de civisme et de respect environnemental.

Ce manque de culture environnementale contribue considérablement à la dégradation de nos côtes, a souligné cette responsable, expliquant que : « Tout au long de l'année, cela dépend des rejets, du comportement des citoyens par rapport au respect réglementaire et au respect environnemental. »

Mme Salem Cherif Youstra a également dénoncé l'absence « d'une véritable culture éco-citoyenne chez la majorité des citoyens », ce qui se répercute directement sur le bien-être, sur leur santé et sur leur sécurité sanitaire, car, ajoute-t-elle, « tout ce qu'on donne à la mer, elle nous le rend après ».

À la question sur la superficie du littoral algérien, Mme Salem Cherif a rappelé que ce dernier représente uniquement 4 % de la superficie du territoire national.

Elle a également indiqué que, selon les dernières études menées par le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, en colla-



boration avec l'Institut national de cartographie et de télédétection, la longueur des côtes algériennes est estimée à 2 148 kilomètres.

Le littoral est constitué de 50 % de côtes rocheuses, et les 50 % restants représentent les dunes, les falaises et les plages. Cet espace stratégique constitue uniquement 4 % de l'ensemble de la superficie du territoire national, mais il concentre une grande partie de la population et des activités socio-économiques, a-t-elle affirmé.

Concernant la gestion de cet espace, la cheffe du département Environnement et Aménagement à l'École supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du territoire a indiqué que ce potentiel est « insuffisamment exploité de manière durable », tout en soulignant la nécessité d'optimiser le littoral et de préserver les écosystèmes marins et côtiers.

En raison de l'attractivité du littoral, qui crée une forte pression sur les espaces côtiers, cette responsable préconise « la mise en œuvre d'outils de

gestion capables d'optimiser son utilisation tout en préservant les écosystèmes marins et côtiers », expliquant que « les impératifs économiques mènent souvent à des comportements qui fragilisent la faune et la flore. »

Mme Salem Cherif a ajouté qu'en plus de la pression humaine exercée sur le littoral, les changements climatiques accentuent sa vulnérabilité, avec l'élévation des températures atmosphériques et marines, l'acidification des eaux ainsi que les différentes formes de pollution générées par les activités industrielles, les déchets urbains et le trafic maritime en Méditerranée. « Une légère modification de la température ou de la salinité peut impacter considérablement l'écosystème et déséquilibrer toute la chaîne alimentaire halieutique », a averti Mme Salem Cherif. L'universitaire a également évoqué les effets des changements climatiques sur l'environnement en Algérie. Parmi ces effets, elle a cité la raréfaction des précipitations, la diminution des ressources en eau et la

multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, qui sont principalement préoccupants. Par ailleurs, Mme Salem Cherif a mentionné les nombreux épisodes de tempêtes marines ayant causé des submersions et des échouages de navires dans différents ports du pays, comme c'est le cas au niveau du port de Khemisti et l'échouage du navire Béchar qui, selon une étude réalisée par une étudiante pour sa thèse de doctorat, était dû à une tempête en mer. Selon elle, « des événements autrefois rares deviennent progressivement plus fréquents sous l'effet des changements climatiques. » Interrogée sur les principales sources de pollution des côtes algériennes, cette responsable a indiqué que les rejets domestiques et anarchiques constituent la première cause de dégradation de l'état du littoral, ainsi que l'urbanisation non conforme aux règles d'aménagement. « Il n'y a pas le respect de la loi Littoral 02-02 qui définit clairement les limites physiques : ne pas urbaniser les espaces proches de la mer », ajoutant que « chaque atteinte à l'environnement entraîne des répercussions multiples sur l'écosystème. » En cas de pollution, plusieurs institutions étatiques s'occupent de l'identification du type de pollution, comme l'Urbal au niveau de la wilaya d'Alger, qui mène une campagne d'échantillonnages notamment à l'approche de la saison estivale. Les entreprises et les différents organismes industriels sont également tenus de traiter leurs effluents conformément aux normes en vigueur ; cependant, l'application de la réglementation demeure parfois insuffisante. Mme Salem Cherif a insisté sur l'impact de la pollution générée par les rejets urbains, industriels ou domestiques, qui se répercute directement sur la santé des citoyens d'un côté et sur la vie aquatique d'un autre côté. Afin d'optimiser les côtes nationales et de développer le tourisme local, l'intervenante a préconisé la mise en place d'outils de gestion intégrée des zones côtières impliquant plusieurs secteurs.

M.A

## AH ! QUE L'EAU FRAICHE EST BONNE EN ÉTÉ ! MAIS ELLE N'EST PAS SANS RISQUES

Par Chaimaa Sadou

À l'approche des grandes chaleurs, des milliers de familles vont retrouver les plages pour se rafraîchir. Pourtant, si l'eau de mer est souvent perçue comme bénéfique, elle n'est pas sans risques pour certaines personnes fragiles. Entre allergies, infections et impacts environnementaux, mieux vaut connaître les dangers pour profiter d'un été serein et responsable. Chaque été, dès que les températures grimpent et que les journées s'allongent, les plages se remplissent de baigneurs en quête de fraîcheur. L'eau de mer, chargée en sels minéraux, en iode et en oligo-éléments, est souvent présentée comme un milieu naturel aux multiples vertus. Elle stimule la circulation, facilite la respiration et apaise certaines inflammations cutanées. Mais cette image idyllique ne reflète qu'une partie de la réalité. L'eau de mer n'est pas bénéfique pour tout le monde et peut même devenir un danger pour certains publics sensibles, dont les réactions varient selon l'état de santé, l'âge ou la nature de leur peau. De nombreuses personnes découvrent, parfois brutalement, qu'elles réagissent mal au contact de l'eau salée. Ces réactions peuvent aller de simples irritations à de véritables complications médicales. L'un des premiers problèmes réside dans les affections cutanées préexistantes. Les personnes souffrant d'eczéma, de psoriasis ou de dermatite constatent souvent une aggravation de leurs symptômes après une baignade. Le sel, pourtant antiseptique, peut assécher la peau et provoquer des démangeaisons sévères. L'exposition combinée au soleil accentue ce phénomène, créant un cercle vicieux fait de brûlures, de rougeurs et de tiraillements, parfois difficiles à apaiser même après la journée passée. Certaines allergies peuvent aussi se manifester au contact de l'eau de mer. Bien qu'elles soient rares, les allergies à l'iode ou aux micro-organismes présents dans l'eau existent. Elles se traduisent par des plaques rouges,

des œdèmes ou des difficultés respiratoires. La présence de méduses, de planctons urticants ou de bactéries favorisées par les fortes chaleurs ajoute d'autres facteurs d'alerte. Chaque été, les services de secours enregistrent des cas de brûlures liées aux méduses, parfois graves chez les personnes sensibles ou chez les enfants. Les eaux chaudes attirent aussi des espèces de plus en plus nombreuses, rendant ces incidents plus fréquents qu'autrefois. L'eau de mer peut également comporter des risques plus graves lorsque la qualité n'est pas optimale. Les zones côtières, notamment les plages proches d'agglomérations, subissent parfois des pollutions ponctuelles : rejets domestiques, ruissellements agricoles, déchets plastiques ou prolifération d'algues toxiques. Ces phénomènes, surveillés régulièrement par les autorités, peuvent provoquer gastro-entérites, infections ORL, irritations oculaires ou infections cutanées. Les bactéries du type Vibrio, plus fréquentes en période de canicule, présentent un danger particulier pour les personnes immunodéprimées ou souffrant de plaies ouvertes. Leur présence, bien que rare, peut mener à des complications sévères nécessitant une prise en charge rapide.

Les baigneurs souffrant d'asthme ou de pathologies respiratoires doivent également prendre des précautions. Si l'air marin peut faciliter la respiration, certaines brumes chargées en allergènes ou en polluants, notamment lors de pics de chaleur, provoquent parfois l'effet inverse. Le passage brusque de l'air brûlant à la fraîcheur de la mer peut aussi déclencher des maux de tête ou des chocs thermiques, particulièrement chez les personnes âgées. Les spécialistes rappellent que même les baigneurs en bonne santé doivent entrer dans l'eau progressivement et éviter de se baigner juste après un repas copieux ou une forte exposition au soleil. Les risques ne se limitent pas seulement au contact direct avec l'eau. Les courants, les vagues et les fonds marins instables représentent un danger réel

chaque été. Même de bons nageurs peuvent être pris au piège de courants de retour, particulièrement présents sur certaines plages méditerranéennes. Les enfants sont les premiers concernés mais les adultes sous-estiment souvent leur fatigue, la profondeur ou la force du courant. Les autorités rappellent régulièrement que la majorité des accidents mortels en mer surviennent sur des plages non surveillées ou lors de baignades improvisées, loin des zones encadrées par des maîtres-nageurs. Le changement climatique accentue par ailleurs ces dangers. Les températures plus élevées favorisent la prolifération de microbes et de méduses, tout en contribuant à la dégradation des écosystèmes côtiers. Les zones humides, refuges naturels pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, sont aujourd'hui menacées. Pollution, urbanisation et pression touristique les fragilisent chaque année davantage. Leur affaiblissement réduit la capacité naturelle de filtration de l'eau et la stabilité des littoraux. Préserver ces milieux fragiles, c'est aussi protéger l'équilibre écologique et la qualité de l'eau que les baigneurs retrouvent chaque été, un enjeu désormais crucial pour les régions littorales. Ainsi, derrière le décor de carte postale, la mer ne pardonne ni l'ignorance ni la négligence. Les grandes chaleurs ne se contentent pas d'attirer les baigneurs : elles réveillent les fragilités du corps humain et celles, tout aussi menaçantes, des écosystèmes côtiers. Car la santé des plages et celle des estivants ne font qu'un. Quand les zones humides disparaissent sous le béton ou la pollution, ce sont nos remparts naturels qui s'effondrent. Les oiseaux migrateurs perdent leurs refuges, l'eau se dégrade, et le littoral devient plus vulnérable aux tempêtes. Alors, avant de plonger, rappelons-le : protéger l'environnement littoral, c'est protéger notre propre bien-être. Un baigneur informé et une côte préservée : voilà le seul équilibre qui vaille. L'été sera radieux, oui, mais seulement si la mer, elle, reste vivante et respectée.

C.S

## SANTÉ DE L'ENFANT

# LES SPÉCIALISTES ALERTENT SUR LES DANGERS DES ÉCRANS

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, le Centre hospitalo-universitaire de Beni Messous a organisé lundi à Alger une journée scientifique placée sous le thème « Grandir heureux et en bonne santé ». Cette rencontre a rassemblé de nombreux spécialistes et experts qui ont mis l'accent sur le rôle essentiel de la prévention et de la sensibilisation dans la protection de la santé des enfants.

Par Halim Dardar

Les participants ont notamment attiré l'attention sur plusieurs facteurs susceptibles d'altérer le bien-être des plus jeunes, parmi lesquels l'usage excessif des écrans, les mauvaises habitudes alimentaires et la réticence à la vaccination. Tous ont souligné la nécessité d'agir en amont afin de préserver la santé physique et mentale des enfants.

Intervenant lors de cette journée, la maître-assistante en pneumo-physiologie au CHU de Beni Messous, Pr Imene Touari, a indiqué que plus d'un tiers des enfants ne bénéficient pas du temps de sommeil dont ils ont besoin. Selon elle, cette situation



constitue un véritable enjeu de santé publique en raison de ses répercussions sur la santé et le parcours scolaire des enfants.

Elle a expliqué que les écrans représentent aujourd'hui le principal facteur perturbant le sommeil de l'enfant. La lumière bleue qu'ils diffusent retarde l'endormissement, un processus pourtant indispensable au développement du cerveau et à la consolidation des apprentissages.

La spécialiste a également averti qu'un manque chronique de som-

meil peut favoriser des retards de croissance, des troubles du comportement ainsi qu'une diminution des capacités de concentration et des performances scolaires. Elle a recommandé aux parents d'instaurer des heures de coucher régulières et de supprimer totalement l'usage des écrans avant le sommeil.

Pour sa part, la responsable du service de pédiatrie du CHU de Beni Messous, Pr Ourida Gacem, a reconnu que les écrans occupent désormais une place importante dans le

quotidien des enfants. Elle a toutefois plaidé pour une utilisation encadrée et limitée afin d'atténuer leurs effets négatifs, notamment sur le sommeil.

De son côté, la maître-assistante en épidémiologie, Pr Amel Larouna, a mis en garde contre l'hésitation vaccinale, qu'elle considère comme une menace pour la santé publique. Elle a rappelé que la vaccination demeure le moyen de prévention le plus efficace contre les maladies infectieuses graves.

S'adressant aux parents, elle a souligné qu'un enfant a avant tout besoin de courir, jouer et pratiquer des activités physiques et récréatives plutôt que de rester dans la sédentarité. Le président de l'association « Sahtek » de la wilaya d'Alger, Ismaïl Saïdi, a également sensibilisé les familles aux conséquences d'une exposition excessive aux écrans et d'une alimentation déséquilibrée. Selon lui, ces comportements favorisent l'apparition précoce de maladies chroniques telles que le diabète et l'hypertension artérielle. Au-delà des conférences et des échanges, cette journée scientifique a été marquée par plusieurs activités éducatives et de sensibilisation destinées aux enfants. Un concours de dessin consacré à la santé et à la prévention a notamment été organisé, tandis qu'une cérémonie de remise de cadeaux a apporté un moment de joie aux enfants hospitalisés.

H.D

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE LES WILAYAS DU CENTRE L'ONT CÉLÉBRÉE AVEC PLUSIEURS ACTIVITÉS

Les wilayas du centre du pays ont lancé, lundi, les activités de célébration de la Journée mondiale de l'enfance, qui se poursuivront durant une semaine dans le cadre de la 14e édition du Festival culturel local "Lecture en fête", organisé par le ministère de la Culture et des Arts sous le slogan "Ma culture 7/7". A cette occasion, les établissements culturels ont élaboré un riche programme comprenant des ateliers de dessin et de lecture, des jeux de divertissement, des spectacles, des pièces de théâtre, des concours ainsi que des activités sportives et récréatives destinées aux enfants. Des associations locales et des directions de la Jeunesse et des Sports ont également pris part à ces célébrations. A Chlef, les bibliothèques et les structures culturelles ont accueilli un large public autour d'expositions de livres pour enfants, d'ateliers créatifs et de spectacles théâtraux, tandis que des rencontres littéraires consacrées à la littérature de jeunesse sont prévues tout au long de la semaine. A Bouira, un tournoi de football pour les moins de 11 ans a été lancé sous le slogan "Non à la violence, oui à l'esprit sportif". Des expositions présentant les réalisations d'enfants issus d'établissements spécialisés, ainsi que plusieurs animations culturelles et artistiques, ont également été organisées. Les autorités locales ont, en outre, rendu visite aux enfants hospitalisés à l'établissement de santé de Sour El Ghozlane. Dans la wilaya Bejaïa, la célébration a été marquée par la remise d'équipements de soutien aux familles productives, notamment des machines à coudre et du matériel de boulangerie et de pâtisserie, ainsi que par la distribution de fauteuils roulants et d'appareils auditifs au profit d'enfants aux besoins spécifiques. Le théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh a, par ailleurs, accueilli des activités consacrées aux enfants autistes, à l'initiative d'associations locales. A Djelfa, les festivités de "Ma culture 7/7" ont débuté à la Maison de la culture Ibn Rochd avec des ateliers de dessin, des spectacles de Hakaouati, des spectacles de magie, des animations de clowns et une exposition de

poupées. Parallèlement, plusieurs établissements culturels ont mis en place des programmes pour enfants afin d'animer la scène culturelle et d'offrir des espaces de loisirs à l'occasion du début des vacances d'été.

Dans la wilaya de Tipasa, le programme élaboré comprend des spectacles de théâtre et de clowns, ainsi que des concours culturels et patrimoniaux organisés à la bibliothèque publique Assia Djebbar et à la Maison de la culture Ahmed Aroua. Les enfants pourront également participer à des activités créatives et à des excursions de découverte du patrimoine local. A Médéa, les festivités sont marquées par des journées portes ouvertes au Musée public des arts et traditions populaires, des ateliers de dessin, de poterie, de calligraphie et de travaux manuels, ainsi que par des concours éducatifs et des spectacles récréatifs organisés dans les différentes structures culturelles de la wilaya.

A Tizi-Ouzou, un programme de quatre jours a été élaboré à travers plusieurs établissements culturels. Il comprend des expositions consacrées aux droits de l'enfant et à la littérature de jeunesse, des ateliers scientifiques et artistiques, des séances de cinéma pour enfants, ainsi que des spectacles de chorale, de danse et de théâtre. Un café littéraire avec le jeune écrivain Yacine Lamani est également prévu, en plus d'ateliers de lecture, d'écriture et de contes.

A Blida, la direction de la Jeunesse et des Sports a programmé une caravane récréative intitulée "La joie d'aujourd'hui, l'espoir de demain", qui parcourra plusieurs communes de la wilaya, ainsi que la 3e édition de la randonnée pédestre "Le petit randonneur", placée sous le thème de la découverte et de la protection de la nature. A Boumerdes, les célébrations ont enregistré une forte affluence d'enfants à la bibliothèque principale de lecture publique, tandis que la Maison de la culture Rachid-Mimouni a prévu un riche programme d'animations avec la participation des élèves des différents établissements scolaires de la wilaya.

RS

## SOLIDARITÉ/CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN CARAVANE MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE À BORDJ BADJI-MOKHTAR

Par Ikram Haou

Une caravane médicale pluridisciplinaire du Croissant-Rouge algérien (CRA) a démarré aujourd'hui dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar et se poursuivra jusqu'au 6 juin prochain. Cette initiative vise à améliorer l'offre de soins et à rapprocher les prestations de santé des citoyens.

Cette caravane couvre les deux communes de la wilaya, Bordj Badji-Mokhtar et Timiaouine. Le coordinateur de la caravane, M. Mehdi Belaouer, a indiqué que cette opération sanitaire mobilise neuf praticiens issus de huit spécialités : la dermatologie, la cardiologie, la médecine interne, la gynécologie-obstétrique, la chirurgie orthopédique, la chirurgie urologique, l'oto-rhino-laryngologie et la médecine générale.

Les activités ont débuté à l'Établissement public hospitalier mixte Tati-Ghali, dans la commune de Bordj Badji-Mokhtar. Jeudi prochain, l'équipe médicale se rendra à la polyclinique du 1er-Novembre, dans la commune de Timiaouine, située à 150 km à l'est de Bordj Badji-Mokhtar. La localité d'Abane-Ramdane, située à 50 km à l'est du chef-lieu de wilaya, bénéficiera également d'interventions sur le terrain.

Sur place, les médecins assureront des consultations, réaliseront des examens médicaux et procéderont à la distribution de médicaments. Quelque 9 000 unités de médicaments ont été mises à la disposition des habitants de la région.

Il convient de rappeler que cette caravane a pour objectif de rapprocher les prestations de santé spécialisées des citoyens, d'assurer des examens et des consultations médicales, de prendre en charge diverses pathologies et de prodiguer des conseils ainsi que des recommandations sanitaires, notamment au profit des habitants des zones enclavées. Cette action de solidarité contribue ainsi à améliorer l'accès aux soins des populations vivant dans les régions éloignées.

I.H

## COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL 2026

# QUATRE AFFICHES DÉCISIVES POUR UNE PLACE EN FINALE

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de handball 2026, catégorie seniors messieurs et dames, se dérouleront ce mardi avec quatre confrontations qui s'annoncent particulièrement disputées. Les équipes encore en lice tenteront de décrocher leur billet pour les finales prévues le 6 juin à la salle Harcha-Hacène d'Alger.

Par Hamida Indja

Chez les messieurs, le champion en titre, le HBC El-Biar, se déplacera à Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra, pour affronter l'IC Ouargla à partir de 19h00. La formation algéroise visera une nouvelle qualification en finale face à une équipe de Ouargla qui a atteint ce stade de la compétition à la faveur du désistement du MB Bordj Bou Arreridj. Pour accéder aux demi-finales, le HBC El-Biar avait dominé le CRB Mila sur le score de 30 à 25 lors du quart de finale disputé à Bordj Bou Arreridj.

La seconde demi-finale masculine mettra aux prises la JSE Skikda et l'Olympique El-Oued. Cette rencontre se jouera à Aïn Touta, dans la wilaya de Batna, à partir de 17h00. La JSE Skikda s'est qualifiée après sa victoire face à l'AC Ras El-Oued (27-23), tandis que l'Olympique El-Oued a créé la surprise en éliminant le MC Alger sur le score de 24 à 20.

Chez les dames, le MC Alger croisera le fer avec le HC Mila à Bordj Bou Arreridj à partir de 17h00. Cette confrontation promet d'être équilibrée entre deux formations déterminées à atteindre la finale. Les Algéroises ont validé leur qualification en battant le TS Sétif (25-23), alors que le HC Mila a obtenu son billet pour le dernier carré grâce à son succès face à l'OS El-Oued (21-19). L'autre demi-finale féminine opposera le HBC El-Biar au NRKG Alger à Rouïba, dans la wilaya d'Alger, égale-



ment à 17h00. Le HBC El-Biar avait largement dominé le CF Boumerdès en quart de finale sur le score de 25 à 13. De son côté, le NRKG Alger s'est qualifié à la suite du forfait de la JSB Meskiana. Les vainqueurs de ces quatre rencontres rejoindront les finales de la Coupe d'Algérie 2026, programmées le samedi 6 juin à la salle Harcha-Hacène d'Alger. Le programme des demi-finales du mardi 2 juin pré-

voit, chez les messieurs, la rencontre JSE Skikda - Olympique El-Oued à 17h00 à Aïn Touta, suivie du match IC Ouargla - HBC El-Biar à 19h00 à Sidi Okba. Chez les dames, les deux rencontres débiteront à 17h00 : le MC Alger affrontera le HC Mila à Bordj Bou Arreridj, tandis que le HBC El-Biar sera opposé au NRKG Alger à Rouïba.

H.I

## FOOTBALL/COUPE DU MONDE 2026 (PRÉPARATION) L'ÉQUIPE NATIONALE S'ENVOLE POUR LES PAYS-BAS

L'équipe nationale de football s'est envolée ce lundi après-midi pour les Pays-Bas, où elle affrontera la sélection "Oranje" en match amical, prévu mercredi au stade De Kuip à Rotterdam (19h45, heure algérienne), dans le cadre des préparatifs pour la Coupe du monde 2026, prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin - 19 juillet).

Avant leur départ, les joueurs ont effectué une séance d'entraînement matinale au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, au lendemain de la séance effectuée sur le terrain principal du stade Nelson-Mandela de Baraki, ouverte exceptionnellement au public. Après une semaine de travail à Sidi Moussa, les Verts s'apprê-

tent à défier l'une des meilleures équipes européennes, 7e au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA).

Un test référence qui sera bénéfique pour les Verts, pour jauger leurs qualités à l'approche du rendez-vous planétaire.

Le départ de la délégation algérienne intervient au lendemain de la publication de la liste des 26 joueurs + 1, au cours d'une conférence de presse animée par le coach national, Vladimir Petkovic, à la salle des conférences "Mohamed Sellah", au stade Nelson-Mandela de Baraki.

L'équipe nationale retournera au pays le jeudi 4 juin, pour poursuivre sa préparation à Sidi Moussa, avant de s'envoler pour les Etats-Unis

le lundi 7 juin à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie.

Les coéquipiers du portier Oussama Benbot disputeront un second match amical, le mercredi 10 juin face à la Bolivie à Kansas City, qui servira de camp de base pour les Verts durant le tournoi.

De retour sur la scène mondiale après avoir manqué les deux dernières éditions, l'Algérie évoluera dans le groupe J, aux côtés de l'Argentine (tenante), de l'Autriche et de la Jordanie.

Les "Verts" entameront le tournoi le mercredi 17 juin devant les champions du monde argentins au stade Arrowhead à Kansas City (02h00, heure algérienne).

RS

## FOOT/MONDIAL 2026 L'ESPAGNE LA GRANDE FAVORITE POUR LE SACRE FINAL ?

A dix jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet), le supercalculateur d'Opta a désigné l'Espagne comme la principale favorite pour remporter le trophée, selon les résultats de 10.000 simulations effectuées avant le début du tournoi.

Championne d'Europe en titre, l'Espagne dispose de 16,1 % de chances de décrocher la couronne mondiale. Elle devance la France qui arrive en deuxième position avec 13 % de probabilité de sacre. Même si les Français présentent des chances légèrement inférieures à celles de l'Espagne ou de l'Ar-

gentine pour terminer en tête de leur groupe, leurs perspectives augmentent au fil de la compétition, avec notamment 21 % de chances d'atteindre la finale. L'Angleterre complète le podium des favoris avec 11,2 % de chances de remporter le titre, devant l'Argentine, championne du monde en titre après son succès face à la France en finale du Mondial 2022 au Qatar, créditée de 10,4 %. Les projections d'Opta accordent en revanche peu de chances aux trois pays hôtes de soulever le trophée. Les Etats-Unis disposent de 1,2 % de probabilité de victoire finale, le Mexique de 1

%, tandis que le Canada affiche moins de 1 %. Le supercalculateur estime également à 35,9 % la probabilité qu'une sélection remporte la Coupe du monde pour la première fois de son histoire. Du côté africain, les chances de soulever le trophée mondial sont minces avec une probabilité estimée à 1 % pour les champions d'Afrique sénégalais. La Coupe du monde 2026, organisée conjointement par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique, réunira pour la première fois 48 sélections dont dix sélections africaines, une première historique.

RS

## FOOTBALL LE DERBY ALGÉROIS, TOURNANT DÉCISIF POUR LE CRB ET L'USMA

Le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, prévu ce mardi soir au stade olympique du 5-Juillet pour le match en retard de la 26e journée de Ligue 1 Mobilis, revêt une grande importance pour le CRB. Le Chabab vise une qualification en Ligue des champions africaine, tandis que l'USMA tentera de renouer avec la victoire après deux défaites consécutives. Mardi à 20h00, le stade olympique du 5-Juillet accueillera un derby très attendu entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, dans le cadre de ce match en retard de la 26e journée.

Ce match, d'apparence anodine, est en réalité capital, surtout pour le CR Belouizdad. Actuellement troisième avec 51 points, le Chabab compte un point de retard sur la JS Saoura (deuxième, 52 points). Une victoire lui permettrait de prendre la place de dauphin et de se rapprocher de son objectif : accompagner le MC Alger, déjà champion, en Ligue des champions africaine la saison prochaine.

Le CRB aborde ce rendez-vous avec un bon moral après deux succès à domicile. Les Belouizdads ont battu le MC Oran (3-1) puis l'ES Ben Aknoun (3-1). Les coéquipiers du Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda tenteront d'enchaîner une troisième victoire pour mettre la pression sur leurs concurrents directs.

De son côté, l'USM Alger occupe la 5e place avec 36 points. Les Usmistes chercheront à réagir après deux défaites : 2-1 face à l'USM Khenchela, puis 1-0 contre le MB Rouissat. Devant leurs supporters, les Rouges et Noirs espèrent le succès pour améliorer leur classement et finir la saison sur une note positive.

Bien que l'USMA occupe une place moyenne, le club a réussi une excellente saison en remportant deux titres : la Coupe de la Confédération africaine et la Coupe d'Algérie (face au CR Belouizdad). Les Usmistes joueront leur dernier match en retard jeudi prochain à 17h00, sur le terrain de l'ES Ben Aknoun, pour le compte de la 28e journée.

H.I

## COMPASSION/SOLIDARITÉ

## À BEJAÏA, LE THÉÂTRE S'OUVRE À L'AUTISME

Le Théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" de Bejaïa a lancé, lundi, un événement mêlant art et sensibilisation : "Une fenêtre sur l'autisme", à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance (1er juin).

Par Yousra Dali

Prévue sur deux jours avec plusieurs associations spécialisées dans l'accompagnement des enfants autistes (TSA), cette action veut promouvoir leur expression et leur créativité, a expliqué à l'APS la directrice du théâtre, Nidal El-Djazaïri. Elle souligne que "la communication peut passer par d'autres chemins que les mots, et que la créativité n'a pas de limites".

Elle a ajouté que l'initiative vise aussi à offrir aux enfants autistes un lieu sûr et adapté pour s'exprimer et montrer leurs talents, via un programme mené avec des spécialistes, des artistes et des associations engagées.

La manifestation comprend deux conférences : l'une sur le rôle des activités éducatives associatives dans le développement per-



sonnel des personnes autistes, l'autre sur l'adaptation des méthodes d'accompagnement à leurs capacités individuelles. Il s'agit de mieux cerner les moyens de renforcer leur intégration et d'améliorer leur suivi.

Le programme inclut aussi plu-

sieurs activités artistiques et ludiques : une prestation d'expression corporelle par des enfants autistes, du théâtre, des spectacles de clowns, ainsi qu'une exposition de dessins et photos valorisant leur talent et leur imaginaire. Des ateliers créatifs comme

le coloriage ou la fabrication de bracelets sont également prévus pour mettre en valeur les compétences des enfants autistes et favoriser l'acceptation et l'inclusion dans les lieux culturels, indiquent les organisateurs.

Y.D

## TABAGISME

## L'OMS ACCUSE L'INDUSTRIE DU TABAC DE CIBLER LES JEUNES

Par Kahina Baghdad

À l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, célébrée le 31 mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a dénoncé les stratégies déployées par l'industrie du tabac et de la nicotine pour attirer les jeunes et les maintenir dans « le cycle de la dépendance à la nicotine ».

Dans un message publié pour marquer cette journée, l'agence sanitaire des Nations unies affirme que les fabricants de tabac et de produits nicotiques développent volontairement des articles conçus pour être plus séduisants, plus simples d'utilisation et plus difficiles à arrêter. Face à cette situation, elle appelle les gouvernements du monde entier à renforcer la protection des nouvelles générations contre le tabac et les produits contenant de la nicotine.

« Alors même que le tabac continue de tuer des millions de personnes, les grands fabricants réinventent leur modèle économique. Ils continuent de tirer profit des cigarettes traditionnelles tout en fai-

sant la promotion agressive des cigarettes électroniques aromatisées, des sachets de nicotine et d'autres produits destinés à rendre dépendante la prochaine génération », a déclaré dans un communiqué le Dr Etienne Krug, directeur du Département des déterminants de la santé, de la promotion de la santé et de la prévention à l'OMS.

Selon les données de l'organisation, au moins 40 millions d'enfants âgés de 13 à 15 ans consomment du tabac dans le monde. Parallèlement, l'utilisation des sachets de nicotine poursuit sa progression chez les jeunes, tandis que près de 15 millions d'adolescents de cette tranche d'âge utilisent déjà la cigarette électronique.

Pour l'OMS, ces chiffres illustrent clairement les méthodes de marketing employées par l'industrie du tabac et de la nicotine. Les sachets de nicotine, dont les ventes connaissent l'une des plus fortes croissances du marché, font notamment l'objet d'une promotion intensive sur les réseaux sociaux à travers des influenceurs. Ceux-ci mettent en avant un mode de vie attractif et des arômes spécialement élaborés pour séduire les plus jeunes.

Le rapport consacré à ces sachets révèle qu'en-

viron 160 pays ne disposent toujours d'aucune réglementation spécifique encadrant ces produits, malgré l'augmentation rapide de leur commercialisation à travers le monde. Cette absence de cadre réglementaire laisse ainsi des millions de personnes sans protection. Emballages colorés, saveurs inspirées des confiseries et autres procédés similaires sont également utilisés pour promouvoir d'autres produits nicotiques, avec pour objectif de favoriser l'installation d'une dépendance durable.

L'OMS rappelle que la nicotine est une substance hautement addictive et nocive, particulièrement lorsqu'elle est présente à forte concentration. Ses effets sont d'autant plus préoccupants chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, dont le cerveau est encore en phase de développement.

Chaque année, le tabagisme provoque plus de 7 millions de décès dans le monde. Il demeure l'une des principales causes de mortalité évitable et est associé à de nombreuses pathologies, notamment les maladies cardiovasculaires, les affections respiratoires ainsi qu'à plus de vingt types et sous-types de cancers.

K.B

## MATERNITÉ

OUVERTURE DU 1<sup>er</sup> SALON NATIONAL DE L'ENFANT, DE LA MÈRE ET DE LA FAMILLE

La première édition du Salon national de l'enfant, de la mère et de la famille "SV Child Expo" a été inaugurée lundi à la Maison de la Culture Malek-Haddad de Constantine, avec la participation d'exposants et d'institutions activant dans les domaines de l'enfance, de l'éducation, des loisirs et de la santé.

En marge de l'ouverture de cette manifestation, conçue comme un espace privilégié alliant découverte, apprentissage et divertissement au profit des enfants et de leurs familles, le directeur de l'établissement "Sara Voice" et organisateur du salon, Ahmed Ben Khelaf, a indiqué à l'APS que cet événement, qui se déroule sur quatre jours, se veut une plateforme interactive à vocation éducative et culturelle réunissant des organismes nationaux dédiés à l'enfant, à la mère et à la cellule familiale. Il a précisé que le programme comprend, notamment des ateliers de robotique encadrés par des spécialistes, ainsi qu'une expérience intitulée "Le Petit Entrepreneur", destinée à initier les enfants à l'esprit d'entreprise, à stimuler leur créativité et à développer leur sens de l'initiative. Le salon propose également un riche éventail d'activités, parmi lesquelles des spectacles de théâtre pour enfants, des animations mettant en scène

des mascottes géantes, des prestations de magie et d'illusion, ainsi que des espaces ludiques spécialement aménagés pour les plus jeunes.

Diverses activités interactives viennent compléter cette programmation pensée pour répondre aux attentes des familles.

Les organisateurs ont par ailleurs aménagé plusieurs pavillons thématiques consacrés à l'univers de l'enfant et de la famille, mettant en valeur des services, produits et initiatives liés à l'éducation, au divertissement et à la santé, tout en réservant de nombreuses surprises aux visiteurs durant toute la durée du salon.

M. Ben Khelaf a souligné que l'ensemble des spectacles, ateliers et activités proposés sont entièrement gratuits, affirmant que l'ambition de cette manifestation est de créer une véritable "cité de l'enfant", offrant un cadre sécurisé, éducatif et récréatif où les jeunes visiteurs peuvent s'épanouir pleinement. Cette première journée a enregistré une affluence remarquable d'enfants accompagnés de leurs parents, venus de Constantine ainsi que de plusieurs wilayas voisines, témoignant de l'intérêt suscité par la diversité et la qualité des activités proposées.

R.S

## CINÉMA/TEXTES

## ATELIER SUR L'ÉCRITURE DU SCÉNARIO DE COURT MÉTRAGE DU 19 AU 28 JUILLET À ALGER

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) organise, du 19 au 28 juillet prochain à Alger, un atelier intensif sur l'écriture et le perfectionnement du scénario au profit de porteurs de projets de films courts métrages, indique cet établissement public dans un communiqué. Les candidats souhaitant participer à cet atelier, prévue à "Dar Abdeltif", sont invités à soumettre leurs projets avant le 25 juin prochain, via un formulaire électronique accessible sur le compte officiel de l'ARRC sur les réseaux sociaux. Six projets seront sélectionnés pour participer aux ateliers d'écriture et de développement du scénario dont les porteurs bénéficieront d'un accompagnement artistique et technique du scénariste et réalisateur algérien Rabah Slimani, précise la même source.

R.C

## CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE GÉNOCIDE À GAZA

## (4<sup>e</sup> PARTIE ET FIN)

*Dans la période présente, les mêmes techniques de ciblage continuent à être exploitées, mais appliquées à une échelle moindre. Pour exemple, dans sa volonté de déstructurer – ou démembrer – la société gazouie en voulant la faire sombrer dans un désespoir sans nom et une lutte fratricide de tous les instants, les Israéliens vont cibler toute ébauche de reconstruction, toute volonté de remettre en marche un collectif, et ils vont en particulier tuer toute force de police que l'administration palestinienne voudra mettre en place.*

Par Claude Zurbach  
In mondialisation.ca

Cette volonté exterminatrice touche aussi les équipes médicales et de secours, les techniciens et ingénieurs des systèmes de fourniture et d'assainissement des eaux, les enseignants...

### De profonds signaux d'alarme

Le mouvement de solidarité avec la Palestine a toujours présenté le génocide perpétré à Gaza comme la préfiguration des exterminations à venir pour toutes les populations et communautés jugées indésirables. Tolérer ce génocide permettra de tolérer tous les génocides à venir, et avec douleur, il a bien fallu acter du fait qu'un monde hyper-connecté et informé n'y changeait rien. Ce qui reste déterminant et s'impose, c'est l'immense complicité des élites et pouvoirs dominants – économiques et politiques – à l'échelle internationale, dont les objectifs restent l'accaparement des ressources et l'enrichissement sans limite.

Un autre aspect des plus inquiétants est le recouvrement évident entre les domaines militaires et civils. Les données publiques ou encore dites « ouvertes » et disponibles sans réelle contrainte sur Internet, alimentent la machine de l'IA dans la construction des listes de cibles, le profilage des futures victimes, l'installation d'une surveillance accrue de masse. Les données considérées comme « privées » et liées par exemple à des moyens militaires d'observation sont agrégées aux données publiques, étendant le champ de l'IA à tous les domaines touchant à notre vie. Un autre fait notable est que les responsables des équipes BigTech intervenant au Pentagone sur les différents projets (OpenAI, Palantir, Google, Anthropic...) ont été intégrés dans les cadres de l'armée américaine avec des grades d'officiers. Nous assistons donc à une fusion forte entre le civil et le militaire...

La grande progression des ventes d'armes israéliennes au cours de l'année 2024 – donc après le début du génocide – illustre bien la place prépondérante qu'occupe Israël dans le dispositif mondial d'oppression et de surveillance. Pour les nombreux gouvernements au niveau mondial qui utilisent ce savoir-faire « testé sur le terrain » en Palestine, renoncer à sou-



tenir l'état sioniste reviendrait littéralement « à se couper un bras ».

### Que faire face à ce « rouleau compresseur » que paraît être l'IA ?

Les recommandations qui suivent ne traitent que de l'IA dans ses aspects militaires. Ses implications dans le champ social, culturel, économique et politique relèvent d'un autre débat, également nécessaire, mais qui ne sera possible qu'à la condition de commencer par « déconstruire » l'IA : saisir sa structure, son organisation, son fonctionnement même élémentaire, ses enjeux.

Aucune technologie n'est neutre. Il est trop facile pour les chercheurs, ingénieurs et techniciens engagés dans les développements des applications informatiques à usage militaire, génocidaire, répressif... de se dégager de leurs responsabilités en invoquant une prétendue neutralité de leur travail. Un principe de précaution doit s'appliquer, donnant le temps de la réflexion pour mesurer les implications malveillantes possibles des outils conçus. Toute technologie n'est pas bonne à produire !

Il est donc possible pour le mouvement de solidarité avec la Palestine d'exercer une pression sur les laboratoires et les centres de développement de ces technologies mortifères. Comme mentionné ci-dessus, de nombreux employés de Google avait protesté publiquement lorsque leur entreprise avait décidé de se joindre au projet Maven du Pentagone en 2017.

Les agents des entreprises Big-Tech doivent être interpellés par le mouvement de solidarité, comme doivent l'être ceux des entreprises et universités françaises impliquées dans divers partenariats (directs ou indirects) avec l'état génocidaire israélien. Le monde du travail dispose encore de représentations professionnelles et syndicales qui sont autant de biais par lesquels faire part de nos profonds questionnements, de nos condamnations, et de notre exigence de réponses.

Il est donc essentiel de renforcer les alliances entre les défenseurs des droits et les travailleurs du secteur technologique. Ces coordinations

peuvent mettre en lumière des contrats militaires tenus confidentiels, renforcer la collecte de preuves et amplifier la contestation interne au sein de l'industrie. Il est impératif – dans le monde universitaire et de la recherche – d'attaquer les partenariats impliquant des entités privées ou publiques, qui collaborent au développement et à la mise en oeuvre de technologies militarisées.

En l'absence de cadres réglementaires spécifiques, la militarisation de l'IA se développe très rapidement. Alors que les États continuent de déléguer sur les normes relatives aux armes autonomes aux Nations Unies, aucun traité international ne régit spécifiquement leur développement ou leur usage. Les technologies à double usage, liées aux développements en IA et à l'infrastructure du cloud, et désormais intégrées dans les opérations militaires, sont encore moins réglementées et soumises à contrainte.

Les discussions qui peuvent se dérouler à l'échelle nationale et internationale et les propositions réglementaires qui peuvent être faites concernant l'IA militarisée, se concentrent essentiellement sur la protection de la vie privée et des droits humains, ignorant largement l'impact dévastateur des systèmes d'IA dans les zones de conflit. Les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs), qui définissent les obligations des États et les responsabilités des entreprises concernant les risques liés aux droits humains, sont souvent ignorés par les entreprises technologiques. Alors que ces principes imposent que les entreprises opérant dans des zones de conflit, traitent comme une question de conformité juridique le risque de contribuer à des violations des droits, les entreprises technologiques continuent pourtant de s'y conformer selon leur bon vouloir. Après plusieurs dénégations, l'aveu tardif en 2025 par Microsoft de l'utilisation de son infrastructure cloud pour exercer une surveillance de masse à Gaza en est un exemple. Le droit pénal international reste insuffisant pour traiter la complicité des entreprises dans les crimes de guerre. Tant le droit coutumier que

le Statut de Rome édicté en 1998, limitent la responsabilité pénale aux personnes physiques, excluant les entreprises en tant que personnes morales. Par conséquent, imposer la responsabilisation des entreprises pour leur implication dans les crimes particulièrement horribles, notamment le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, constitue une lutte à part entière sur le plan juridique.

Enfin, s'attaquer dans le cadre de la campagne BDS, aux partenariats de recherche impliquant des entités privées, notamment des entreprises commerciales, et des institutions universitaires qui collaborent au développement et à la mise à l'échelle de technologies militarisées, permettra d'exercer une forte pression sur un complexe militaro-industriel israélien structurellement dépendant des capitaux privés et étrangers.

CLAUDE ZURBACH  
RESPONSABLE D'ÉDITION DU  
SITE CHRONIQUE DE PALESTINE.  
LE 10 MAI 2026

### Sites de référence :

<https://al-shabaka.org>  
<https://english.almayadeen.net>  
<https://www.chroniquepalestine.com>  
<https://www.democracynow.org>  
<https://www.palestine-studies.org/>  
<https://www.972mag.com>  
<https://www.aljazeera.com>  
<https://www.dropsitenews.com>

Claude Zurbach est ingénieur de recherche en astrophysique au CNRS, retraité, responsable d'édition du site CHRONIQUE DE PALESTINE et traducteur de nombreux livres sur la Palestine dont ceux de Ramzy Baroud. Claude a fait de nombreuses conférences sur des thèmes très divers, toujours liés à la Palestine, l'intifada, les prisons et récemment une conférence à Palestine 13, Marseille, sur le thème IA et génocide à Gaza dont nous publions le texte, développé, ci-dessous

# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## LA VACHE QUI PLEURE

L'invention de l'agriculture par l'Homme, marque son entrée dans le néolithique (9000 AV.J.-C.); ses outils sont plus variés et le plus souvent, polie. Au terme de milliers d'années d'évolution, l'Homme s'établit pour vivre autrement; et s'attache de plus en plus à ses lieux en vue d'une sédentarisation. Il passe donc d'une économie de prédation, à une économie de production, et de domestication animale. De nombreux endroits portent encore les traces de cette évolution, et en poursuivant la pratique héritée de ses ancêtres, l'Homme du paléolithique continue de relater par la gravure et la peinture, tout ce qui est relatif à son quotidien ou à sa spiritualité. C'est dans l'Atlas Saharien, et au Sahara central, notamment aux différents tassilis et au Hoggar, que l'on retrouve les diverses réalisations de ce qui constitue l'art rupestre saharien. Il rassemble plusieurs milliers d'œuvres répertoriées depuis le début des découvertes (19e siècle), et continue de fasciner les chercheurs du monde entier.

### Pourquoi la vache qui pleure, pleure-t-elle?

La période de l'art rupestre caractérisée par l'omniprésence de la représentation du bovin : le bovidien, nous renseigne sur le quotidien des agriculteurs du



paléolithique.

Une des gravures les plus emblématiques du Tassili n'Ajjer est sans conteste celle des bovidés Tigharghart, plus communément nommée : la vache qui pleure.

La fresque se trouve à environ 25 Km de Djanet, sur le mur plat d'une montagne. Elle représente un petit troupeau de bovidés; les spécia-

listes précisent que c'est un bas-relief car cette gravure est différente de celles réalisées par piquetage. Les sillons creusés dans la roche apportent une toute autre dimension, et un réalisme sans précédent. C'est un chef-d'oeuvre de sculpture.

L'autre originalité de la gravure, datée de plus de 7000 ans réside dans la figuration en larme des bo-

vidés, ce qui a donné suite à plusieurs interprétations. Selon certains, lorsque l'eau manque dans l'organisme des vaches, leurs yeux secrètent un liquide... Selon d'autres, il s'agit simplement d'une marque de couleur différente du reste du corps de l'animal. Mais la légende la plus répandue, et celle que vous raconteront les guides si vous êtes en visite dans la région, est la suivante : « ces vaches venaient pâturer dans le coin, et il y avait une guelta d'où elles s'abreuvaient. Pendant les périodes de sécheresse, il devenait rare de trouver de l'eau, d'où cette larme qui coule de l'œil de ces vaches. L'artiste a voulu immortaliser cette image en faisant cette gravure ». Il convient de préciser que la désertification ne s'est pas mise en place de façon linéaire ou subite. Des fluctuations climatiques ont en effet provoqué une alternance entre période humides, qui encourage et favorise l'installation humaine, et les période aride. Le bovidien, constitue une période faste de l'art rupestre saharien. Il connaît plusieurs formes de figuration, et quittera peu à peu sa fonction purement économique, pour à investir par la suite l'espace sacré.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 31 mai 2026

## « LA CONNAISSANCE APPORTE LA TRANQUILLITÉ »

Un homme voulait discipliner son fils qui avait envie d'apprendre. Il voulait lui donner une leçon de sagesse de la vie qui resterait ancrée dans sa mémoire aussi longtemps qu'il vivrait.

Il lui prit la main et ils descendirent au marché.

Le garçon demanda à son père dans quel but allaient-ils au marché ? !

Son père lui répondit : « Attends et observe. »

Un moment s'est écoulé, et une charrette vide traversa le marché avec grand bruit et une vitesse qui ont dérangé les passants et suscité leur colère. Le garçon était bouleversé par cette situation et interrogea son père.

Le père sourit - en réalisant que les choses se déroulaient comme il le souhaitait - mais il ne lui répondit pas et se contenta d'un sourire de satisfaction.

Au bout d'un moment, alors qu'ils étaient au marché, la charrette revint, mais elle était chargée de marchandises. Elle se déplaçait tranquillement et ne faisait aucun bruit qui pourrait déranger les gens.

Le fils dit à son père :

" Père : voici la charrette qui roule lentement et sans bruit qui puisse déranger les gens."

Alors le père se tourna vers son fils et lui dit :

"As-tu vu, mon fils ?

Lorsque la charrette était vide, elle provoquait une agitation et perturbait le marché, mais lorsqu'elle est remplie, elle se déplace tranquillement et lentement.

De même, mon fils, chaque fois qu'une personne est désertée par la connaissance, la science, les valeurs et la morale, sa voix devient plus forte et elle crée du bruit dans la rue parmi les gens, les dérangeant et les gênant.



Plus une personne est habitée par la science, les connaissances, les valeurs et la morale, et agit conséquemment, plus elle cheminera parmi les gens avec discrétion, calme et tranquillité, et la dignité et le prestige l'accompagneront et le couronneront.

Choisis toi-même ce qui te couronnera.

Ignorance, bruit et aliénation des gens. Ou la connaissance, le calme, l'amour et l'appréciation des gens.

Sagesse

La science et la connaissance sont une manière d'aimer et d'apprécier les gens et de les élever avec dignité, prestige et sobriété.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 31 mai 2026

## LE Puits ROSE DE TAM



À 80 km de Tamanrasset, dans l'immensité silencieuse du Sahara algérien, la région d'Ahga dissimule un phénomène extraordinaire. Ici, au milieu des dunes dorées et du sable brûlant, surgit un puits dont l'eau arbore une teinte rosée presque irréelle.

Cette coloration surprenante n'est pas le fruit du hasard. Elle provient du soufre naturellement dissous dans l'eau, un cadeau géologique rare sous ces latitudes arides. Le sous-sol de cette région recèle des formations minérales particulières qui infusent l'eau de ces reflets délicats. Mais le puits rose d'Ahga représente bien plus qu'une simple curiosité scientifique. Depuis des générations, les habitants du désert et les voyageurs de passage viennent puiser dans ses eaux sulfureuses. Ils leur attribuent des vertus thérapeutiques, notamment contre les brûlures et les affections cutanées. Cette tradition perdure, transmise de génération en génération. Dans ce lieu où convergent le sable doré, la lumière aveuglante et cette eau aux teintes improbables, le temps semble suspendu. Le puits rose d'Ahga incarne cette capacité du désert à révéler des trésors là où l'on n'attendrait que l'aridité.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 30 mai 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:41	12:45	16:34	19:46	21:35

AU 2<sup>E</sup> JOUR DE SA VISITE AU SULTANAT D'OMAN

## LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA REÇU PAR LE VICE-PREMIER MINISTRE OMANAIS CHARGÉ DES AFFAIRES DE DÉFENSE

*Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a été reçu, lundi à Mascate, au 2e jour de sa visite au Sultanat d'Oman, par le Vice-Premier ministre omanais chargé des Affaires de Défense, Son Altesse M. Chihab bin Tariq bin Taimour Al Saïd, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.*

A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a exprimé "sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux que Son Altesse lui a réservé, tout en lui transmettant les salutations de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lequel souhaite au Sultanat d'Oman, gouvernement et peuple, davantage de succès, de prospérité et de progrès dans un climat de sécurité et de stabilité", relève la même source.

Cette rencontre a constitué "une occasion pour Monsieur le Général d'Armée d'évoquer avec Son Altesse les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays, ainsi que les moyens de les renforcer dans une perspective prospective prenant en considération les intérêts suprêmes des deux peuples frères et les liens historiques et fraternels qui les unissent", ajoute le communiqué.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a également été reçu, au niveau du Camp d'Al-Murtafa'a, par le Vice-Amiral Abdallah Ben Khemis Ben Abdallah Al-Raïssi, Chef d'Etat-major des Forces armées du Sultan d'Oman.

Après les honneurs militaires qui lui ont été rendus, le Général d'Armée et le Vice-Amiral Abdallah Ben Khemis Ben Abdallah Al-Raïssi ont eu "une rencontre fraternelle, lors de laquelle les deux parties ont évoqué l'état de la coopération militaire bilatérale et les voies de son développement à la hauteur de l'excellence des relations qui unissent l'Algérie et le Sultanat d'Oman et des aspirations des dirigeants des deux pays frères".

A cette occasion, le Général d'Armée a



prononcé une allocution à travers laquelle il a exprimé "son appréciation pour l'invitation qui lui a été adressée pour visiter le Sultanat d'Oman" avant de saluer "la qualité des relations algéro-omanaises, notamment durant ces dernières années", note la même source.

"Les relations historiques qui unissent l'Algérie et le Sultanat d'Oman se sont toujours distinguées par une fraternité sincère, une communauté d'appartenance et de destin,

ainsi qu'une convergence de vues sur les questions d'intérêt commun", a indiqué le communiqué.

"Ces relations ont connu, ces derniers temps, un essor remarquable et une dynamique particulièrement soutenue, sous l'impulsion de la volonté sincère qui anime les dirigeants des deux pays. Cette volonté s'est concrétisée par l'échange de visites de haut niveau et par la définition des contours d'un

partenariat stratégique prometteur", a-t-il poursuivi.

"Notre présence aujourd'hui constitue également la meilleure preuve de l'importance particulière que nous accordons, en Algérie, au renforcement des liens de partenariat et de coopération avec les Forces armées omanaises, notamment en ce qui concerne l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines de la défense et de la sécurité", a souligné le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

De son côté, le Chef d'Etat-major des Forces armées du Sultan d'Oman, "a salué le niveau des relations de coopération militaire bilatérale entre les deux pays frères, avant de faire part à Monsieur le Général d'Armée de sa considération pour avoir honoré cette invitation". A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques.

Dans l'après-midi du même jour, le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'est rendu au collège de Défense nationale, où il a été accueilli par le Commandant de collège.

Après la cérémonie d'accueil, "un bref exposé sur les missions du collège et ses départements a été présenté au Général d'Armée, qui s'est enquis par la suite des structures pédagogiques dont dispose ce collège et la qualité de la formation dispensée par cette prestigieuse structure de formation du Sultanat d'Oman, avant que les deux parties n'échangent des présents symboliques", conclut le communiqué du MDN.

RA

### LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

## ANNONCE DU BILAN PRÉLIMINAIRE DE L'EXAMEN DES DOSSIERS DE DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, lundi dans un communiqué, le bilan préliminaire des résultats de l'examen des dossiers de déclaration collective de candidature dans le cadre des élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

"Conformément au décret présidentiel 26-145 du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le jeudi 2 juillet 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE annonce le bilan préliminaire des résultats de l'examen des dossiers de déclaration collective de candidature", lit-on dans le communiqué.

Concernant les dossiers de déclaration collective de candidature déposés à l'intérieur du pays, 788 dossiers ont été enregistrés, regroupant un total de 10.168 candidats.

Le nombre de listes de candidats admises s'élève à 77

listes, tandis que 31 listes ont été rejetées, dont 16 listes pour non-respect du nombre légalement requis de formulaires de signatures individuelles, conformément aux dispositions de l'article 202 de la loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

Selon l'ANIE, 680 listes de candidats ont été examinées et demeurent en attente des résultats des recours.

S'agissant des candidats retenus, leur nombre s'élève à 6.994 candidats, soit 70 % du nombre total de candidats, tandis que 3.174 candidats ont été rejetés, représentant 30 % du total des candidats.

Le nombre de candidats remplaçants dont les dossiers sont en cours de traitement a atteint 2.878 remplaçants.

Concernant les dossiers de déclaration collective de candidature déposés à l'étranger, 66 dossiers ont été examinés, regroupant 528 candidats. Le nombre de listes admises a atteint 10 listes, alors que 10 listes ont été rejetées.

Le nombre de listes examinées en attente des résultats des

recours s'élève à 46 listes, ajoute la même source.

L'Autorité nationale a également précisé que 364 candidats ont été retenus, soit 70 % du total des candidats, tandis que 164 candidats ont été rejetés, représentant 30% du total.

Concernant les recours enregistrés auprès du tribunal administratif d'Alger, leur nombre a atteint 100 recours.

Le nombre de candidats remplaçants dont les dossiers sont en cours de traitement s'élève, quant à lui, à 84 candidats.

A ce propos, l'ANIE rappelle aux listes de candidats présentées par les partis politiques ainsi qu'aux listes indépendantes concernées par le dépôt de nouvelles candidatures que la date limite de dépôt des nouvelles candidatures est fixée au samedi 6 juin 2026 à minuit (00h00).

RA

### POUR L'ACTUALISATION DU RNFC

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION-CADRE ENTRE LES SECTEURS DE L'ENERGIE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une convention-cadre a été signée, lundi à Alger, entre le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels visant à renforcer la coopération et la coordination, notamment en ce qui concerne l'actualisation du Référentiel national des formations et des compétences (RNFC).

La convention a été signée par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, à l'issue d'une réunion de travail tenue au siège du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, en présence des cadres des deux ministères, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coordination entre les secteurs gouvernementaux et à optimiser les mécanismes du travail conjoint", ajoute la même source.

Elle définit les mécanismes de contribution du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables à l'actualisation du RNFC, une plateforme numérique globale regroupant l'ensemble des spécialités existantes dans le système de la formation professionnelle en Algérie, au profit des apprenants et des organismes employeurs.

Cette démarche a pour objectif d'adapter le système de formation aux besoins du marché national du travail, de manière à appuyer le développement des ressources humaines et à développer les compétences nationales, selon le communiqué.

Dans ce cadre, Mme Arhab a mis l'accent sur l'importance d'adopter un référentiel national précis des compétences, fondé sur des données actualisées concernant les besoins de l'économie nationale, ainsi que la mise en place d'une cartographie nationale des projets structurants, de façon à améliorer l'employabilité des jeunes et leur insertion professionnelle.

Pour sa part, M. Adjal a exprimé un grand intérêt pour la participation de son secteur à ce projet national, soulignant que sa réussite requiert l'implication des différents opérateurs économiques actifs sur le marché algérien, avec en tête le groupe Sonelgaz, qui dispose d'une expérience avérée en matière de formation à travers ses écoles et centres spécialisés répartis à travers les différentes wilayas du pays.

Il a, dans ce contexte, réaffirmé l'importance de bâtir un système de formation "efficace et proactif", fondé sur des données précises et actualisables de manière continue, à même de permettre de suivre les mutations économiques et technologiques et de satisfaire les besoins du marché national du travail.

Le ministre a également fait part de la disposition du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables à contribuer efficacement à l'enrichissement et à l'actualisation du contenu de cette plateforme nationale, à même de refléter les besoins effectifs du secteur et de renforcer sa contribution à l'élaboration des compétences nationales requises, conclut le communiqué.

RA